



DÉPARTEMENT

Langues Étrangères Appliquées

**LICENCE LEA (anglais/espagnol et
anglais/allemand)**

Année universitaire 2022-2023

Table des matières

LES COMPÉTENCES DE LA LICENCE LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES	4
CALENDRIER UNIVERSITAIRE LICENCE LEA	6
CONTACTS	7
<i>Équipe pédagogique</i>	7
<i>Les directeurs d'études et de département</i>	7
<i>Les coordinateurs pédagogiques pour les mobilités internationales</i>	7
<i>Renseignements utiles</i>	7
OBJECTIFS ET ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS	8
SCOLARITÉ - INFORMATIONS PRATIQUES	10
ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALISATION	12
LANGUES POUR SPÉCIALISTES DES AUTRES DISCIPLINES (LANSAD) AU SEIN DE LA FACULTÉ LLSHS	13
PLATEFORME « ORTHODIDACTE »	17
CONNEXION WIFI	18
LE SERVICE D'ORIENTATION ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE	19
CONSIGNES DE SÉCURITÉ	21
PLAN DES BÂTIMENTS	22
PRÉSENTATION DE LA FORMATION DE LICENCE LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES	24
ORGANISATION DE LA FORMATION	24
LICENCE 1	26
<i>Calendrier LEA1</i>	27
<i>Modalités de contrôle des connaissances semestre 1</i>	29
<i>Modalités de contrôle des connaissances semestre 2</i>	30
PRÉSENTATION DES COURS ET BIBLIOGRAPHIE - LEA1	31
<i>Grammaire</i>	31
<i>Expression orale</i>	31
<i>Compréhension orale</i>	31
<i>Rédaction</i>	31
<i>Économie et société</i>	32
<i>Économie</i>	32
<i>Gestion</i>	32
<i>Institutions politiques</i>	32
<i>Expression écrite et orale en français</i>	33
<i>Informatique</i>	33
<i>Initiation à la recherche documentaire</i>	34
<i>Comptabilité</i>	34
<i>Langues vivantes 3 et 4</i>	34
LICENCE 2	35
<i>Calendrier LEA2</i>	36
<i>Modalités de contrôle des connaissances semestre 3</i>	38
<i>Modalités de contrôle des connaissances semestre 4</i>	39
PRÉSENTATION DES COURS ET BIBLIOGRAPHIE - LEA2	40
<i>Traduction du français vers l'anglais, l'allemand ou l'espagnol</i>	40
<i>Traduction de l'anglais, l'allemand ou l'espagnol vers le français</i>	40

<i>Compréhension / expression</i>	40
<i>Management des organisations</i>	40
<i>Rédaction professionnelle</i>	41
<i>Gestion des ressources humaines</i>	41
<i>Langue économique et commerciale</i>	41
<i>Économie et société</i>	42
<i>Culture d'entreprise</i>	42
<i>Institutions politiques</i>	43
<i>Droit</i>	43
<i>Informatique</i>	43
<i>Comptabilité analytique</i>	44
<i>Langue vivante 3</i>	44
LICENCE 3	45
<i>Calendrier LEA3</i>	46
<i>Modalités de contrôle des connaissances semestre 5 Parcours Commerce international/Communication et échanges européens</i>	48
<i>Modalités de contrôle des connaissances semestre 6 Parcours Commerce international</i>	49
<i>Modalités spécifiques de validation du semestre 6 d'études lorsqu'il se déroule à l'étranger :</i>	50
PRÉSENTATION DES COURS ET BIBLIOGRAPHIE - LEA3	51
<i>Traduction du français vers l'anglais, l'allemand ou l'espagnol</i>	51
<i>Traduction de l'anglais, l'allemand ou l'espagnol vers le français</i>	51
<i>Compréhension / expression</i>	51
<i>Culture d'entreprise</i>	51
<i>Informatique</i>	52
<i>Analyse financière</i>	52
<i>Droit commercial français</i>	53
<i>Droit commercial international</i>	53
<i>Droit du travail</i>	53
<i>Institutions politiques</i>	54
<i>Économie et société Grande-Bretagne</i>	54
<i>Économie et société Espagne</i>	54
<i>Économie et société Allemagne</i>	54
<i>Marketing</i>	54
<i>Projet marketing</i>	55
<i>Langue économique et commerciale</i>	55
<i>Commerce international</i>	56
<i>Techniques administratives du commerce extérieur</i>	56
<i>Langue vivante 3</i>	57

Les compétences de la licence Langues étrangères appliquées

LA SPÉCIALITE LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES À L'UBS
UNE FORMATION INTERNATIONALE DE QUALITÉ
EN LETTRES, LANGUES, SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

De la licence au master
Une formation exigeante
Un enseignement de haut niveau
Un encadrement et un suivi individuels

Les compétences attestées dans les parcours de la Licence Langues Étrangères Appliquées

Globales

- Maîtriser l'anglais et l'allemand ou l'espagnol (niveau B2, utilisateur indépendant, du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues, CECRL), afin de conduire toutes les tâches professionnelles de manière trilingue.
- Avoir une connaissance globale des cultures anglaise et allemande ou espagnole, et être ainsi capable d'adapter son action en fonction d'éléments interculturels.
- S'initier à la gestion de l'entreprise, connaître son cadre juridique et son organisation.
- Comprendre le champ d'exercice de la comptabilité, son rôle et ses obligations, et être capable de monter et d'interpréter les principaux documents comptables obligatoires dans une entreprise.
- Utiliser les techniques de vente, en réalisant un projet marketing dans le domaine du commerce international ou de la coopération européenne.
- Appliquer ses connaissances dans la réalisation de stages professionnels.

Transversales

- Capacités d'organisation, adaptabilité à différentes modalités de travail, individuelles et collectives.
- Ouverture d'esprit et approche interculturelle des relations professionnelles internationales.
- Pratique confirmée des principaux logiciels de bureautique, adaptée à la réalisation de tâches professionnelles (base de données, logiciel de gestion, tableur, PAO).
- Maîtrise des normes du français écrit et oral, capacité à analyser, organiser et transmettre des informations de manière pertinente et adaptée.
- Autonomie, capacité à approfondir son savoir en utilisant les outils appropriés.
- Construction de son projet professionnel et prospection du domaine d'activité visé.

Spécifiques

Compétences spécifiques du parcours commerce international

- Connaître les règles du commerce international et ses techniques administratives, appliqués à la gestion des opérations import-export.
- Connaître les principes et les enjeux du droit commercial français et international, et du droit du travail.
- Acquérir les bases d'une culture économique et juridique internationale, notamment en utilisant le lexique et les structures syntaxiques liés à l'économie et au commerce en anglais et allemand ou espagnol.
- Être capable d'analyser les documents comptables annuels d'une entreprise : analyse financière fonctionnelle et dynamique.

Compétences spécifiques du parcours communication et échanges européens

- Acquérir une approche interculturelle approfondie de la culture et de la société britanniques et allemandes ou espagnoles, des États-Unis, de l'Amérique latine ou des pays germanophones, et donc être capable d'agir en prenant en compte les implicites culturels des interlocuteurs.
- Semestre à l'étranger dans une université partenaire en lien avec la 3^e langue vivante étrangère : adaptation, travail en groupe multiculturel, acquisition de connaissances opérationnelles (droit, économie, gestion) directement dans la langue cible, ce qui permet d'acquérir une compétence linguistique significative dans une troisième langue étrangère (utilisateur élémentaire, niveau B1 du CECRL).
 - ✓ **En première année, plusieurs dispositifs d'aide et de renforcement du travail universitaire sont déployés.**
 - ✓ **Les effectifs par petits groupes permettent de travailler en profondeur les connaissances et les méthodes.**
 - ✓ **De très nombreux partenariats en Europe pour réaliser un séjour d'études dans le cadre d'ERASMUS+ (plus d'une centaine de places pour les étudiant·e·s inscrit·e·s en LEA).**
 - ✓ **Un stage obligatoire en LEA2 et en LEA3, soit minimum 14 semaines d'expérience en entreprise, de préférence à l'étranger.**

Une formation solide pour divers métiers

Plusieurs champs de métiers sont possibles, selon le parcours suivi par les étudiant·e·s : assistant import/export, assistant commercial, acheteur import/ international, assistant chef de projet (gestion de projets culturels ou éducatifs), agent/chargé de développement local, agent territorial transfrontalier.

La continuité du cursus universitaire à l'Université de Bretagne-Sud, dans le département Langues étrangères appliquées, avec deux parcours possibles :

- Responsable du développement international (master 2 en alternance)
- Gestion de projets régionaux et européens (diplôme conjoint franco-germano-tchèque, labellisé par l'Université franco-allemande)

Calendrier universitaire licence LEA

Réunions de rentrée

LEA1 et CPGE1 : jeudi 1^{er} septembre à 10h30 amphi Massiac

Réunion spécifique « Oui si » à 11h30 amphi Massiac. Entretiens individuels LEA1 à 13h30 salles à définir

LEA2 et CPGE 2 : jeudi 1^{er} septembre à 8h30 salles Vasco de Gama et Christophe Colomb

Présentation de l'ENT et des Activités d'ouverture : vendredi 2 septembre de 8h30 à 9h45 pour les néo-entrants ; de 11h à 12h15 pour les LEA1 et CPGE1, amphi François Chappé.

Foire aux questions sur l'ENT : vendredi 2 septembre de 16h30 à 17h30, à distance

Foire aux questions sur les Activités d'ouverture : le lundi 5 septembre de 17h à 18h, à distance

Inscription AO sport : lundi 5 septembre à 20h

LEA3 : jeudi 8 septembre à 9h

Présentation du Lansad : jeudi 8 septembre de 14h15 à 15h

Foire aux questions Lansad : jeudi 8 septembre de 16h30 à 17h30, à distance

Welcome Deiz le jeudi 15 septembre de 12h à 15h30

Rentrées

CPGE1 : jeudi 1^{er} septembre à 14h au lycée Dupuy de Lôme

LEA1 : lundi 5 septembre

CPGE2 : mercredi 31 août à 12h30 salle Surcouf, UBS

LEA2 : lundi 5 septembre

LEA3 : 12 septembre

Vacances (dates incluses)

Du samedi 22 au dimanche 30 octobre

Du samedi 17 décembre au lundi 2 janvier

Du samedi 18 au dimanche 26 février

Du samedi 15 avril au lundi 1^{er} mai

Dates à retenir

Semaine du **7 novembre** : présentation des parcours en licence et master (*sous réserve de confirmation*)

Réunion mobilité internationale spécifique au département LEA (partenariats LEA, conditions pour partir, interlocuteurs...) : **semaine du 14 novembre** (*sous réserve de confirmation*)

Réunion organisée par le SAI à la faculté de Lettres (mobilité études, financement, démarches administratives, calendrier...) : **jeudi 24 novembre**, 13h30-15h séjours d'études ; 15h15-15h45 financer son projet de mobilité internationale ; 16h-17h stages à l'étranger (*sous réserve de confirmation*)

Lundi 28 après-midi et mardi 29 novembre : *Une idée pour mon territoire*

Vendredi 13 janvier à 18h : remise des diplômes licence pro ACIET, licence LEA, Master 2 RDI.

Tables rondes l'après-midi. Repas le soir

Pour obtenir des informations complémentaires, contactez le secrétariat pédagogique du département : 02 97 87 29 72 llshs.lea.sec@listes.univ-ubs.fr

Contacts

L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants, d'enseignants-chercheurs et de professionnels.

Équipe pédagogique

alexia.jingand@univ-ubs.fr

benoit.cointo@univ-ubs.fr

christian.quotschalla@univ-ubs.fr

christine.marichal@univ-ubs.fr

chrystel.millon@univ-ubs.fr

clemence.pavoine@univ-ubs.fr

daniel.pereira-romero@univ-ubs.fr

elisabeth.genaivre@univ-ubs.fr

florence.lhote@univ-ubs.fr

francois.martinez@univ-ubs.fr

frederique.martin@univ-ubs.fr

gwyn.jones@univ-ubs.fr

hania.renaudie@univ-ubs.fr

helene.privat@univ-ubs.fr

jorg.ulbert@univ-ubs.fr

laurent.daniel@univ-ubs.fr

laurent.jaffre@univ-ubs.fr

mariannick.guennec@univ-ubs.fr

marion.olharan-lagan@univ-ubs.fr

nelly.andre@univ-ubs.fr

radia.hannachi@univ-ubs.fr

violaine.rosiau@univ-ubs.fr

wiebke.peters@univ-ubs.fr

Les directeurs d'études et de département

Direction des études de Licence 1 : Nelly ANDRÉ lshs.leal1.de@listes.univ-ubs.fr

Direction des études de Licence 2 : Robert CARIN lshs.leal2.de@listes.univ-ubs.fr

Direction des études de Licence 3 : François MARTINEZ lshs.leal3.de@listes.univ-ubs.fr

Direction du Département LEA : Mariannick GUENNEC lshs.lea.dir@listes.univ-ubs.fr

Les coordinateurs pédagogiques pour les mobilités internationales

Christian Quotschalla : Allemagne

Gwyn Jones : Chypre, Irlande, Italie

François Martinez : Portugal

Mariannick Guennec : Espagne, Finlande, République tchèque

N'hésitez pas à contacter le secrétariat pédagogique du département LEA :

02 97 87 29 72

lshs.lea.sec@listes.univ-ubs.fr

Renseignements utiles

Médecine universitaire

02 97 87 11 36

Service social

02 97 87 95 04

Service des sports

02 97 87 29 11

Service des Affaires internationales

sai@univ-ubs.fr

Stages

marie-christine.le-bruchec@univ-ubs.fr

Objectifs et organisation des enseignements

Objectifs de la formation

La Licence Langues Étrangères Appliquées est ouverte à tous les bacheliers. Elle permet deux parcours différents : Commerce international ; Communication et échanges européens. Ces parcours évoluent à compter de la rentrée 2022 avec la mise en place de différentes « UE5 », dont « Commerce international » et « Gestion de projets européens ».

L'objectif essentiel est l'acquisition des connaissances fondamentales et la formation aux compétences linguistiques et techniques. En 1^{ère} année, la formation comprend un apprentissage progressif des méthodes de travail.

Le stage de 2^e année permet de découvrir les facettes du métier visé et d'étoffer son CV, en vue de la poursuite d'études ou d'une insertion professionnelle immédiate.

Il est possible de s'orienter, à l'issue de la 2^e année, vers la licence professionnelle Métiers du commerce international ou de poursuivre en 3^e année de licence.

Après l'obtention de la Licence LEA, la poursuite des études à l'Université Bretagne Sud peut se faire en Master (sur dossier et entretiens).

Les débouchés professionnels de la filière sont divers : assistant import / export, assistant commercial, acheteur import / international, assistant chef de projet (gestion de projets culturels ou éducatifs), agent / chargé de développement local, agent territorial transfrontalier.

Organisation générale des enseignements

Les enseignements sont organisés en semestres sous forme d'unités individuellement capitalisables par année (UE) et affectées d'un nombre de crédits européens de transfert (« crédits ECTS »).

Chaque année de la Licence se compose de 12 unités d'enseignements (UE) réparties de manière égale sur les deux semestres (5 ECTS chacune). Le descriptif des différentes UE est disponible dans les pages suivantes du présent livret.

Le 1^{er} semestre (S1) est un semestre de découverte de 12 semaines. Le 2^e semestre de 1^{ère} année (S2), le 1^{er} semestre de 2^e année (S3), sont aussi de 12 semaines. À partir du 2^e semestre de 2^e année (S4, S5, S6), les semestres font 10 semaines de façon à laisser de la place au stage, sans empiéter sur les « jobs d'été ».

Le choix des enseignements a lieu lors de la rentrée ; il est indiqué sur le contrat pédagogique signé par chaque étudiant e.

Tout changement dans le contrat pédagogique qui ne sera pas validé par le directeur des études et dont le secrétariat pédagogique ne sera pas informé empêchera la participation aux examens.

Les cours sont donnés sous forme de CM (cours magistraux) destinés à l'ensemble des étudiant e s, d'autres sous forme de TD (travaux dirigés) pour des groupes de 25 à 40 étudiant e s. La répartition des étudiant e s dans les différents groupes de TD est faite en septembre par le directeur d'études.

Les emplois du temps sont disponibles après la réunion de rentrée, sur le tableau d'affichage au rez-de-chaussée du Paquebot et sur l'Environnement Numérique de Travail de chaque étudiant e

L'inscription pédagogique est obligatoire pour chaque année et elle est faite en septembre pour les deux semestres. La signature du contrat pédagogique est également obligatoire :

- Elle entraîne l'inscription aux examens des deux sessions pour chaque semestre.
- Elle s'effectue lors de la semaine de rentrée à l'issue de la réunion d'information (présence obligatoire et indispensable) suivie d'un accueil individuel des étudiant e s en 1^{ère} année.

Dans la mesure du possible, les informations nécessaires pour le bon déroulement de l'année universitaire sont disponibles sur le tableau d'affichage du département, au rez-de-chaussée du Paquebot. Il est indispensable pour les étudiant e-s de consulter le plus souvent possible ces tableaux ainsi que leur Environnement Numérique de Travail et leur messagerie universitaire. Le planning des examens est affiché sur le même panneau.

1. Contrat pédagogique

Chaque étudiant·e de licence doit compléter le contrat de réussite CONPERE sur son environnement numérique de travail (ENT). Celui-ci permet notamment, le cas échéant, d'apporter des précisions sur votre statut et sur vos aménagements d'études (inscription dans un autre cursus, pratique sportive ou artistique intensive, non-assidu·e, etc). Il est signé numériquement par l'étudiant puis par la directrice ou le directeur d'études pour validation.

2. Assiduité (et étudiants boursiers)

Tout·e étudiant·e est soumis·e à une obligation d'assiduité aux cours, aux évaluations de contrôle continu ainsi qu'aux examens.

Si vous êtes **boursière.sier**, un manquement à cette obligation peut entraîner la suspension du versement de la bourse ainsi que le remboursement des sommes déjà versées.

3. Statut d'étudiant·e non-assidu·e

Les étudiant·e·s exerçant une activité professionnelle supérieure à 10 heures par semaine peuvent bénéficier du statut d'étudiant·e non-assidu·e afin de leur permettre de concilier leur travail salarié et leurs études. Pour en bénéficier, il convient de déposer une demande accompagnée des pièces justificatives auprès du secrétariat de scolarité de votre département de formation. En cas d'acceptation par la directrice ou le directeur de votre année d'études, vous êtes autorisé·e à ne pas assister à partie ou totalité des enseignements. Vous devrez vous présenter aux mêmes examens partiels et terminaux que les étudiant·e·s assidu·e·s. Des modalités particulières peuvent s'appliquer dans le cas de matières contenant du contrôle continu (se reporter aux tableaux des modalités de contrôle des connaissances de l'année concernée).

Les étudiant·e·s boursières.siers ne peuvent en aucun cas prétendre au statut non-assidu.

4. Évaluations

Les examens de contrôle continu se déroulent tout au long de chaque semestre.

Une session d'examens est organisée à l'issue de chacun des deux semestres : les examens dits « partiels » à l'issue du premier semestre et les examens dits « terminaux » à l'issue du second. Les périodes auxquelles ils se déroulent sont indiquées sur le calendrier universitaire et les dates sont communiquées au moins 15 jours avant la première épreuve par voie d'affichage et par courriel sur votre adresse étudiante. Veillez à consulter régulièrement le panneau d'affichage, vos courriels et l'ENT pour d'éventuels changements de salles. La présence devant la salle d'examen est obligatoire 15 minutes avant le début de l'épreuve. Les étudiants devront impérativement présenter leur carte d'étudiant·e.

L'absence aux examens, qu'il s'agisse d'un contrôle continu ou d'un examen terminal, même justifiée par un certificat médical, n'ouvre droit à aucune épreuve de rattrapage et est sanctionnée par un 0/20.

Tout·e étudiant·e est réputé·e avoir pris connaissance du règlement des études et des examens, qui détaille le fonctionnement des formations et renseigne, notamment, sur les procédures de recours ou les sanctions encourues en cas de fraude ou de tentative de fraude. Celui-ci est consultable dans l'espace « UFR LLSHS, Scolarité » de la plateforme pédagogique Moodle, elle-même accessible via l'ENT.

5. Résultats et validation de la Licence

Une unité d'enseignement (UE) est validée lorsque l'étudiant obtient la moyenne générale, y compris par compensation entre les matières (affectées de leur coefficient) constitutives de l'UE. Le semestre est validé lorsque l'étudiant obtient la moyenne générale, y compris par compensation entre UE (affectées de leur coefficient) constitutives de celui-ci.

L'année est validée lorsque l'étudiant obtient la moyenne générale, y compris par compensation des semestres constitutives de celle-ci.

La Licence est validée à la condition que chaque année de licence (L1, L2, L3) soit validée.

6. Seconde session dite « de rattrapage »

En cas d'échec à la première session, l'étudiant doit se présenter à la seconde session, dite « de rattrapage ».

Il ou elle ne repasse alors **que** les épreuves auxquelles il.elle **n'a pas obtenu la moyenne dans les unités non acquises.**

Ainsi, si vous avez validé un semestre, vous ne pouvez et ne devez présenter aucune des épreuves de ce semestre, quand bien même il y aurait des matières dans lesquelles vous n'avez pas obtenu la moyenne. Dans le ou les semestres non obtenus, vous ne devrez et ne pourrez repasser que les épreuves pour lesquelles vous n'avez pas obtenu la moyenne qui se trouvent dans les UE dans lesquelles vous n'avez pas obtenu la moyenne. En effet, une UE validée est acquise à vie et ne peut ni ne doit être repassée.

Mais attention, inversement, une note de matière supérieure à la moyenne n'est conservée que d'une session d'examens à l'autre. En cas d'échec à l'UE, au semestre et à l'année dont elle fait partie, il faudra la repasser l'année suivante.

Les notes de la seconde session se substituent à celles de la première, même si elles sont inférieures. Ainsi, si un e étudiant e ne se présente pas en session 2 à une épreuve à laquelle il ou elle devait se présenter, la note de 0 remplace la note obtenue en session 1.

7. Consultation des copies

À l'issue de chacune des deux sessions d'examens, les étudiant e s pourront consulter leurs copies auprès des enseignant e s concerné e s, à la date fixée par les directeurs d'études et consultable sur le panneau d'affichage ou communiquée par courriel. Il n'y aura aucune consultation individuelle au secrétariat.

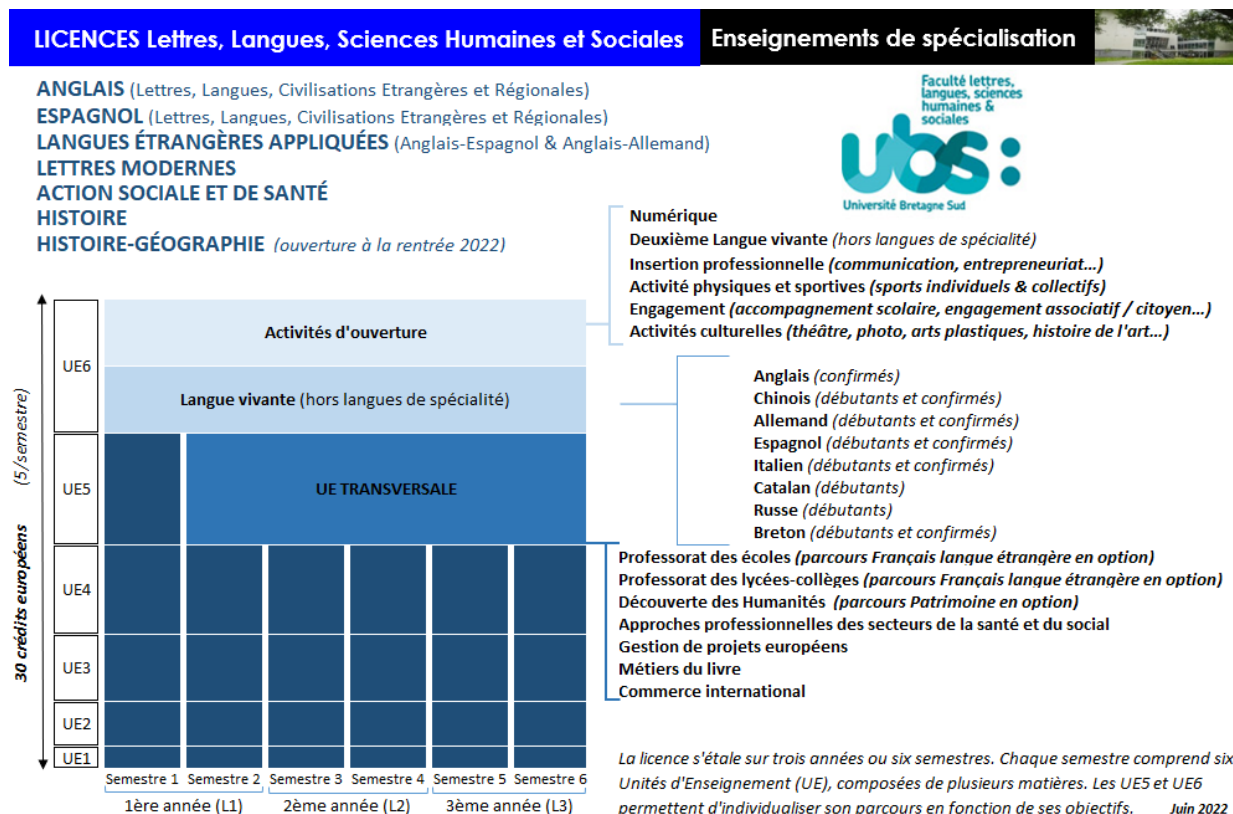
8. Ajourné e Autorisé e à Continuer (AJAC)

À l'issue des délibérations de la session 2, les étudiant e s ajourné e s ayant acquis un semestre et 15 ECTS du semestre non-acquis peuvent être autorisé e s par le jury d'année à s'inscrire dans l'année supérieure (de la même mention de licence L2 ou L3). Dès lors, ils sont dits Ajourné e Autorisé e à Continuer et sont autorisés à suivre les cours de l'année supérieure. Néanmoins, il leur faudra obtenir le semestre manquant avant de pouvoir se présenter aux examens de l'année supérieure. Un document contractuel, élaboré par les deux directeurs d'études concernés et contresigné par l'étudiant, stipule les UE ou semestre à passer obligatoirement en session 1 puis en session 2.

Se renseigner auprès des directeurs d'études et/ou du secrétariat.

Toutes les informations concernant la scolarité se trouvent sur votre ENT, plateforme Moodle : <https://moodle.univ-ubs.fr/course/view.php?id=2475> R

Enseignements de spécialisation



LANSAD : Langues pour Spécialistes des Autres Disciplines

Tous les étudiants inscrits en licence à l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines doivent choisir une langue vivante dans le cadre de l'UEC Unité d'Enseignements Complémentaires.

Quelles langues peut-on choisir ?

Deux parcours :

- **parcours 0/ débutant** (si vous n'avez jamais étudié cette langue)
- **parcours 1/ confirmé** (langue déjà étudiée).

Selon votre goût, votre projet, votre année d'étude, votre filière, vous pourrez choisir entre les langues proposées dans le tableau ci-dessous.

Parcours 0/ débutant	Parcours 1/ confirmé
Allemand	Allemand
	Anglais
Breton	Breton
Catalan	
Chinois	Chinois
Espagnol	Espagnol
Italien	Italien
Russe	

N.B : il faut un minimum de 10 étudiants pour ouvrir un groupe de langue.

Les inscriptions pédagogiques s'effectuent début septembre via l'ENT (ipweb).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre.

Pour les étudiants de L2, l'inscription se fera **uniquement** sur les niveaux **02** (parcours débutant, langue débutée à l'université en L1) et niveaux **12** (parcours confirmé, langue déjà étudiée avant la L1).

Pour les étudiants de L3, l'inscription se fera **uniquement** sur les niveaux **03** (parcours débutant, langue débutée à l'université en L1) et niveaux **13** (parcours confirmé, langue déjà étudiée avant la L1).

Vous avez la possibilité de choisir une 4^e langue vivante dans le cadre des activités d'ouverture.

Pour les L2 et L3, ce choix n'est possible que si vous avez déjà étudié la langue en L1/L2.

Organisation de l'enseignement

Les cours se déroulent :

- **le vendredi matin** de 10h à 12h et/ou **le vendredi après-midi** de 13h30 à 15h30 et/ou de 15h30 à 17h30 **pour les étudiants de L1.**
- **le vendredi après-midi** de 13h30 à 15h30 et/ou de 15h30 à 17h30 **pour les étudiants de L2 et L3.**

Le planning des cours est disponible dans l'Espace Numérique de Travail (<https://ent.univ-ubs.fr/>), sous la rubrique organisation > planning étudiants > LLSHS > Lansad (langues)

Semestre 1 :

9 TD de 2h

Les cours commencent le vendredi 23 septembre 2022.

Examen Terminal : vendredi 9 décembre 2022.

Semestre 2 :

9TD de 2h

Les cours commencent le vendredi 20 janvier 2023.

Examen Terminal : vendredi 31 mars 2023.

Session 2 (rattrapage) : Vendredi 23 juin 2023.

Il s'agira d'un écrit pour les étudiants de L1 et d'un oral pour les étudiants de L2 et L3.

Modalités de contrôle

Les étudiants **assidus** sont soumis à la règle du **contrôle continu et du contrôle terminal**. La note finale du semestre est composée de deux contrôles continus (compréhension et expression orale) et d'un examen terminal (compréhension et expression écrite).

La présence aux épreuves du contrôle continu est obligatoire.

Les étudiants **non assidus** sont soumis au seul contrôle terminal.

Dans le cadre des activités d'ouverture, les langues sont évaluées uniquement au contrôle continu.

Contacts

Secrétariat LANSAD : Karen LE DESSERT (karen.le-dessert@univ-ubs.fr)

Directeur du LANSAD : Benoit COINTO (benoit.cointo@univ-ubs.fr)

Certifications de langues étrangères.

Vous suivez une formation à l'UFR LLSHS, vous avez donc la possibilité de passer des certifications en langue étrangère en anglais, allemand, espagnol, catalan, et chinois.

Pour obtenir des renseignements précis sur le calendrier, le coût, le niveau requis et/ou validé par chaque certification, consultez le site du Centre de Langues de l'UBS

(<http://www.univ-ubs.fr/fr/international/formations-en-langues/centre-de-langues.html>).

Ses bureaux se situent au deuxième étage du Paquebot si vous souhaitez obtenir d'autres renseignements.

UFR LLSHS LANSAD Parcours confirmé

Pré-Requis : l'étudiant doit savoir :

Compréhension/ expression orale	Compréhension écrite	Expression écrite
<ul style="list-style-type: none"> • exprimer des opinions ou demandes simples dans un contexte familier ; • comprendre des demandes simples ; • participer de manière convenue à une discussion sur un sujet connu ou prévisible. 	<ul style="list-style-type: none"> • comprendre des informations claires dans un domaine connu (étiquettes sur des produits, panneaux, livres ou rapports) ; • comprendre de manière générale la plupart des directives ou informations simples. 	<ul style="list-style-type: none"> • remplir tout type de formulaire ; • rédiger des courriers ou cartes postales ; • remplir des formulaires simples ; • rédiger des notes et des courriers courts en y notant correctement la date, l'heure, etc.

Niveau à atteindre en S6 (N13/ licence 3)

Compréhension/ expression orale	Compréhension écrite	Expression écrite
<ul style="list-style-type: none"> • exprimer une opinion limitée quant à un sujet de société ; • donner des conseils dans un domaine donné ; • comprendre tous messages ou annonces publics ; • suivre ou présenter un exposé sur un sujet connu. • participer avec efficacité à une discussion dans un domaine de spécialisation. • avoir une argumentation sur des sujets abstraits. 	<ul style="list-style-type: none"> • comprendre dans les détails des informations quant à un domaine connu structurées selon un schéma conventionnel ; • comprendre en général des informations quant à un domaine connu structurées selon un schéma non conventionnel ; • lire presque aussi rapidement qu'un locuteur maternel ; • lire la presse et en retirer toutes les informations désirées. 	<ul style="list-style-type: none"> • rédiger des courriers ou des notes ayant pour objet un domaine connu ou aisément prévisible ; • prendre des notes au fur et à mesure d'un discours ; • rédiger des courriers ayant pour objet un domaine méconnu ; • rédiger un texte argumentatif.

Parcours débutant

Niveau à atteindre : A2 +

Expression Orale	Compréhension orale	Compréhension écrite	Expression écrite
<ul style="list-style-type: none"> • Produire des expressions simples isolées sur les gens et les choses. • Décrire ou présenter simplement des gens, des conditions de vie, des activités quotidiennes, ce qu'on aime ou pas, par de courtes séries d'expressions ou de phrases. • Mener à bien une description directe et non compliquée de sujets variés dans son domaine. • Interagir avec une aisance raisonnable dans des situations bien structurées et des courtes conversations. • Faire face à des échanges courants. • Répondre à des questions et échanger des idées et des renseignements. 	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre une intervention lente et soigneusement articulée. • Comprendre des expressions et des mots porteurs de sens relatifs à des domaines de priorité immédiate (information personnelle et familiale de base, achats, géographie locale, emploi, ...) • Comprendre assez pour pouvoir répondre à des besoins concrets à condition que la diction soit claire et le débit lent. • Comprendre les points principaux d'une intervention sur des sujets familiers rencontrés régulièrement au travail, à l'école, pendant les loisirs, y compris des récits courts. 	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre des textes très courts et très simples, phrase par phrase, en relevant des noms, des mots familiers et des expressions très élémentaires. • Comprendre des textes courts et simples contenant un vocabulaire extrêmement fréquent. • Comprendre des textes simples sur des sujets concrets courants avec une fréquence élevée de langue quotidienne ou relative au travail. • Lire des textes factuels directs sur des sujets relatifs à son domaine et à ses intérêts avec un niveau satisfaisant de compréhension 	<ul style="list-style-type: none"> • Écrire des expressions et phrases simples isolées. • Demander ou transmettre par écrit des renseignements personnels détaillés. • Écrire une série d'expressions et de phrases reliées par des connecteurs simples tels que « et », « mais », « parce que ». • Écrire des textes articulés simplement sur une gamme de sujets variés dans son domaine en liant une série d'éléments discrets en une séquence linéaire. • Écrire de brèves notes simples en rapport avec des besoins immédiats. • Remplir tout type de formulaire. • Rédiger des courriers ou des cartes postales.

Plateforme « Orthodidacte »

L'UFR Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales propose à ses étudiants un outil de remédiation en langue française, la plateforme Orthodidacte, qui leur permet de travailler à leur rythme l'orthographe et la syntaxe.

En complément de certaines de leurs UE consacrées au développement de leurs compétences d'écriture et visant à l'acquisition de méthodes pour l'écrit et l'oral, cette plateforme cible la correction orthographique, indispensable pour un cursus réussi et pour une bonne insertion professionnelle.

Au programme : exercices à trous, écoute audio et retranscription, QCM sur un ensemble de problèmes orthographiques. De certains accents spécifiques en français en passant par la concordance des temps jusqu'aux anglicismes et leurs équivalents français, les exercices regroupent des notions essentielles.

Après un test de positionnement évaluant les compétences initiales en orthographe, lexicale et syntaxe des étudiants, un parcours et un programme d'apprentissage adaptés au niveau de chacun seront proposés. Les étudiants peuvent alors se former à leur rythme, à l'université ou chez eux et dans les domaines de l'écrit qui correspondent à leurs besoins tout au long de l'année universitaire.

Les étudiants peuvent s'y connecter quand ils le souhaitent. Une utilisation régulière, entre 30 mn et 1 heure par semaine, est recommandée. Quatre niveaux sont proposés : du niveau 1 débutant au niveau 4, le plus élevé. La progression est prise en compte dans le cadre du cursus de l'étudiant même s'il part d'un niveau moyen.

Renseignements et inscriptions : florence.lhote@univ-ubs.fr

Connexion WIFI

Pour accéder à la documentation des ressources & services numériques (messagerie, WIFI...) <https://17017.univ-ubs.fr/documentation/pages/viewpage.action?pageId=622618>

Configuration du réseau WiFi Eduroam à destination des utilisateurs de l'UBS :

Nom (SSID) du réseau	eduroam
Identifiant de connexion	Votre identifiant de connexion UBS suivi de @univ-ubs.fr <i>exemple pour un personnel : untel@univ-ubs.fr</i> <i>exemple pour un étudiant : e1234567@univ-ubs.fr</i>
Mot de passe	Votre mot de passe UBS

À partir du 10 mai 2022, sur certains appareils, il peut vous être demandé de valider le certificat de notre serveur d'authentification. Dans ce cas le nom de ce certificat est **USERTrust RSA Certification Authority** et le nom du certificat intermédiaire est **GEANT OV RSA CA 4** pour le serveur **radius.univ-ubs.fr**.



L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET L'ORIENTATION À L'UNIVERSITÉ BRETAGNE SUD



Toute l'équipe accueille et propose un conseil personnalisé aux étudiants dans le cadre d'une orientation ou d'une réorientation, mais aussi dans le cadre de leur insertion professionnelle. L'équipe du service apporte également une aide auprès des étudiants souhaitant réaliser un projet d'entreprise et développer leur esprit d'innovation et leur réseau.

1. NOS ACTIONS POUR VOUS ACCOMPAGNER

✓ Prenez rendez-vous avec une conseillère

Vous souhaitez vous réorienter ? Vous avez déjà des pistes ? Le SUIOP Entrepreneuriat peut dès septembre vous renseigner sur les formations qui peuvent vous accueillir sur le territoire. Vous souhaitez retravailler votre projet ? Prenez rendez-vous avec une conseillère pour vous accompagner votre démarche !

Les conseillères d'orientation et d'insertion professionnelle vous reçoivent sur rendez-vous au 02 97 87 66 60 à Lorient et au 02 97 01 27 00 à Vannes.

✓ Participez aux midi-stands, temps d'échanges ouverts à tous !

Venez nous rencontrer au SUIOP, sans rendez-vous, à Lorient et à Vannes le mardi de 12h30 à 13h30.

✓ Des conseils en 5' pour votre CV

Les conseillères d'orientation vous donnent rendez-vous en distanciel **le mercredi de 12h30 à 13h30** et apporteront tous les conseils nécessaires pour améliorer vos supports. Rendez-vous sur notre page pour prendre connaissance du calendrier **Une photo professionnelle ?**

En septembre, inscrivez-vous au shooting. Le service vous propose d'agrémenter votre CV avec une photo professionnelle



Université Bretagne Sud
SUIOP Entrepreneuriat
4 rue Jean Zay - BP 92118
56321 LORIENT Cedex
02 97 87 66 60
www.univ-ubs.fr

Université Bretagne Sud : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté sciences & sciences de l'ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 13 laboratoires de recherche.



✓ **Vous souhaitez rencontrer un professionnel ? Participez aux cafés pros**

Ces rendez-vous sont des temps d'échanges conviviaux et informels entre des professionnels et des étudiants. Un format court, 1h maxi sur la pause déjeuner, à la Maison des Étudiants du campus de Vannes et au SUIOIP à Lorient.

✓ **Vous avez un projet d'entrepreneuriat ? On vous accompagne !**

Vous avez un projet, une idée de création d'activité, d'entreprise ? Tout étudiant ou jeune diplômé (de moins de 3 ans) qui a envie de découvrir le domaine de l'entrepreneuriat est accompagné et aidé au sein d'un PEPITE : un Pôle Étudiant Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat.

Sensibilisation, challenges, statut spécifique ... Le service a mis en place un cadre favorable pour permettre aux étudiants de se lancer dans l'aventure entrepreneuriale.

2. NOS RESSOURCES À VOTRE DISPOSITION

✓ **Préparez votre projet, consultez nos ressources documentaires**

Info'avenir est une base de ressources documentaires utiles à la construction de son projet personnel et professionnel. Elle permet d'explorer les formations, les métiers, les études et leurs débouchés. (<https://suiqip.centredoc.fr/>)

✓ **Besoin d'un coup de pouce pour trouver un stage, un emploi ou une alternance ? Inscrivez-vous sur la plateforme Jobteaser.** Retrouvez toutes les offres sur la plateforme. (<https://connect.jobteaser.com/>)

✓ **Vous souhaitez découvrir le devenir des diplômés et les poursuites d'études ?**

Consultez les livrets numériques ou rendez-vous sur la page dédiée à chaque formation rubrique « Documents ».

✓ **Un stage à réaliser ? Venez retirer votre livret « Ma recherche de stage »**

Le livret est disponible au SUIOIP pour tous les étudiants afin de vous accompagner dans la recherche de votre stage

Retrouvez toutes nos informations et actualités sur le site de l'ubs :
Formation / réussir ici / insertion professionnelle et orientation



Consignes de sécurité

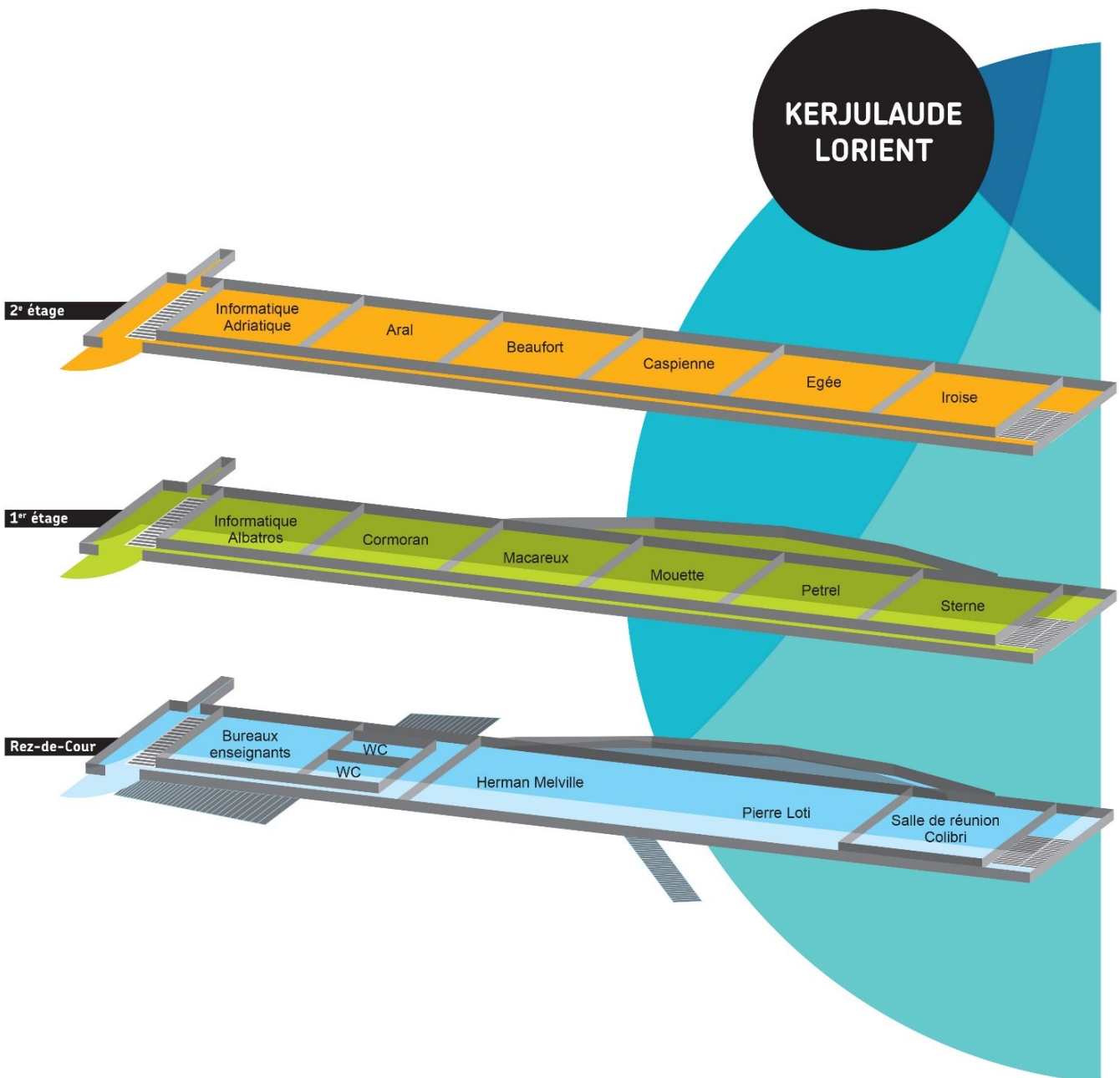


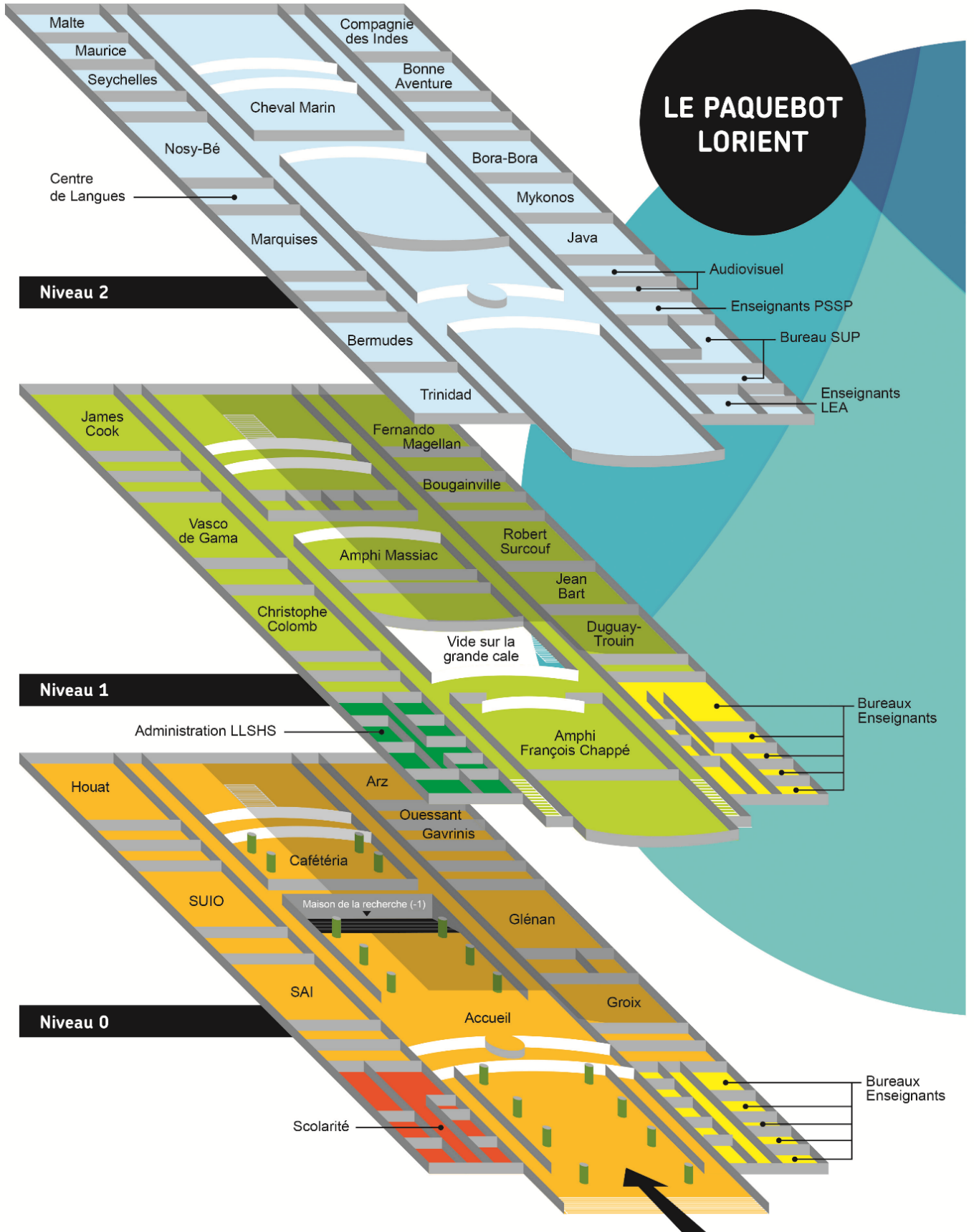
En cas d'alarme incendie, l'enseignant responsable de sa salle de cours doit **obligatoirement** sortir et conduire ses étudiants jusqu'au point de rassemblement, situé à l'arrière du bâtiment dans le parc Youri Gagarine.

L'enseignant, à ce moment, endosse le rôle du guide-file et doit vérifier la présence de tous ses étudiants au point de rassemblement.

Les serre-files quant à eux se chargent de vérifier l'évacuation totale du bâtiment. Vous pouvez réintégrer votre salle uniquement après l'autorisation de la direction de l'unité de travail.

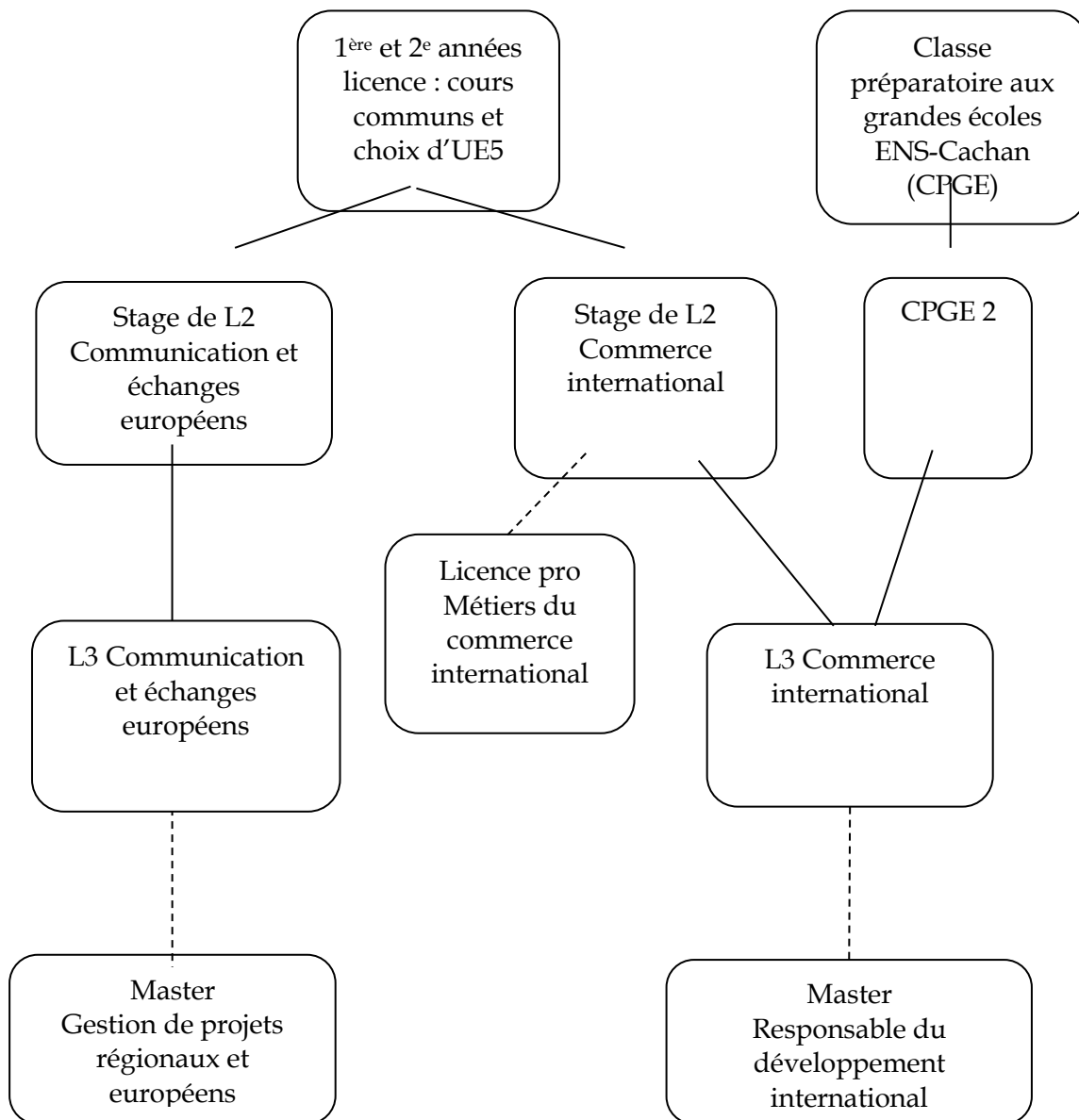
Plan des bâtiments





Présentation de la formation de licence Langues étrangères appliquées

----- : accès sélectif



Organisation de la formation

semestres	Parcours	
	Commerce international	Communication et échanges européens
Semestre 1	UE1 Pratique de la langue - anglais UE2 Pratique de la langue - allemand ou espagnol UE3 Cultures européennes anglais/allemand ou anglais/espagnol UE4 Culture économique UE5 Transversale UE6 Unité d'enseignements complémentaires	
Semestre 2	UE1 Pratique de la langue - anglais UE2 Pratique de la langue - allemand ou espagnol UE3 Cultures européennes anglais/allemand ou anglais/espagnol UE4 Culture économique UE5 Transversale dont anglais/allemand ou anglais/espagnol UE6 Unité d'enseignements complémentaires	
Semestre 3	Séjour possible université partenaire UE1 Pratique de la langue - anglais UE2 Pratique de la langue - allemand ou espagnol UE3 Management UE4 Langue économique et commerciale anglais/allemand ou anglais/espagnol UE5 Culture économique et juridique UE6 Unité d'enseignements complémentaires	
Semestre 4	UE1 Pratique de la langue - anglais UE2 Pratique de la langue - allemand ou espagnol UE3 Pratique professionnelle UE4 Langue économique et commerciale anglais/allemand ou anglais/espagnol UE5 Stage en fonction du parcours, 6 semaines minimum UE6 Unité d'enseignements complémentaires	
Semestre 5	Double diplôme possible (un an) avec la République tchèque UE1 Pratique de la langue - anglais UE2 Pratique de la langue - allemand ou espagnol UE3 Pratique professionnelle UE4 Environnement juridique de l'entreprise UE5 Marketing UE6 Unité d'enseignements complémentaires	UE1 Pratique de la langue - anglais UE2 Pratique de la langue - allemand ou espagnol UE3 Pratique professionnelle UE4 Institutions et sociétés européennes GB / Allemagne ou GB / Espagne UE5 Marketing UE6 Unité d'enseignements complémentaires
Semestre 6	Séjour possible études + stage dans le même pays UE1 Pratique de la langue - anglais UE2 Pratique de la langue - allemand ou espagnol UE3 Environnement économique de l'entreprise UE4 Projet Marketing UE5 Stage UE6 Unité d'enseignements complémentaires	Séjour obligatoire pays LV3 pour études et stage (Allemagne, Espagne ou Italie)

Licence 1

Calendrier LEA1

Réunions de rentrée

LEA1 et CPGE1 : jeudi 1^{er} septembre à 10h30 amphi Massiac

Réunion spécifique « Oui si » à 11h30 amphi Massiac. Entretiens individuels LEA1 à 13h30 salles à définir

Présentation de l'ENT et des Activités d'ouverture : vendredi 2 septembre de 11h à 12h15, amphi François Chappé.

Foire aux questions sur l'ENT : vendredi 2 septembre de 16h30 à 17h30, à distance

Foire aux questions sur les Activités d'ouverture : le lundi 5 septembre de 17h à 18h, à distance

Inscription AO sport : lundi 5 septembre à 20h

Présentation du Lansad : jeudi 8 septembre de 14h15 à 15h

Foire aux questions Lansad : jeudi 8 septembre de 16h30 à 17h30, à distance

Welcome Deiz le jeudi 15 septembre de 12h à 15h30

Début des cours

CPGE1 : jeudi 1^{er} septembre à 14h au lycée Dupuy de Lôme

LEA1 : lundi 5 septembre

Vacances (dates incluses)

Du samedi 22 au dimanche 30 octobre

Du samedi 17 décembre au lundi 2 janvier

Du samedi 18 au dimanche 26 février

Du samedi 15 avril au lundi 1^{er} mai

Dates à retenir

Semaine du 7 novembre : présentation des parcours en licence et master (*sous réserve de confirmation*)

Réunion mobilité internationale spécifique au département LEA (partenariats LEA, conditions pour partir, interlocuteurs...) : **semaine du 14 novembre** (*sous réserve de confirmation*)

Réunion organisée par le SAI à la faculté de Lettres (mobilité études, financement, démarches administratives, calendrier...) : **jeudi 24 novembre**, 13h30-15h séjours d'études ; 15h15-15h45 financer son projet de mobilité internationale ; 16h-17h stages à l'étranger (*sous réserve de confirmation*)

Vendredi 13 janvier à 18h : remise des diplômes licence pro ACIET, licence LEA, Master 2 RDI.

Tables rondes l'après-midi. Repas le soir

Semestre 1

Cours du 5 septembre au 2 décembre (12 semaines)

Cours du LANSAD (3^e voire 4^e langues) : du 23 septembre au 25 novembre

Examens du LANSAD (3^e voire 4^e langues) : le vendredi 9 décembre

Semaine dite « de rattrapage » du 5 au 9 décembre

Examens du 12 au 16 décembre et du 3 au 6 janvier (en priorité du 12 au 16 décembre)

Délibérations : jeudi 26 janvier

Publication des résultats : vendredi 27 janvier

Semestre 2

Cours du 16 janvier au 14 avril (12 semaines)

Cours du LANSAD (3^e voire 4^e langues) : du 20 janvier au 24 mars

Examens du LANSAD (3^e voire 4^e langues) : le vendredi 31 mars
Examens du 2 au 12 mai (en priorité du 2 au 5 mai)
Délibérations le jeudi 25 mai
Publication des résultats : vendredi 26 mai
Consultation des copies et rendez-vous individuels : jeudi 1^{er} juin 14h

Session 2

Session 2 : du 12 au 16 juin (semestre impair) ; du 19 au 23 juin (semestre pair et année)
Examens du LANSAD (3^e voire 4^e langues) : vendredi 23 juin
Délibérations : vendredi 7 juillet. Consultation des copies l'après-midi, de 15h à 16h
Publication des résultats : mardi 11 juillet

Modalités de contrôle des connaissances semestre 2

ECTS	COEF UE	Intitulé UE	Code matière	Intitulé Matières	Nombre d'heures		Modalités de contrôle	Coef	Modalités de contrôle	Coef				
					CM	TD								
5	2	UE 1 : Pratique de la langue – anglais PLB1203U	GRB1201T	Grammaire		12	SESSION 1 CC	1	non-assidus et SESSION 2 écrit 1h30	1				
			EOB1201T	Expression orale		12					oral	1		
			COB1201T	Compréhension orale		18					écrit 1h	1		
5	2	UE 2 : Pratique de la langue – espagnol PLE1203U	GRE1202T	Grammaire		12	CC	1	écrit 1h30	1				
			EOE1201T	Expression orale		12					oral	1		
			COE1202T	Compréhension orale		18					écrit 1h	1		
		ou												
5	2	UE 2 : Pratique de la langue – allemand PLA1202U	GRA1203T	Grammaire		12	CC	1	écrit 1h30	1				
			EOA1201T	Expression orale		12					oral	1		
			COA1201T	Compréhension orale		18					écrit 1h	1		
5	1,5	UE 3 : Cultures européennes anglais / espagnol CEE1203U	ESB1201T	Économie et société GB	12		écrit 1h30	1	écrit 1h30	1				
			ESE1201T	Économie et société Espagne	12						écrit 1h30	1		
			INP1203T	Institutions politiques	12						écrit 1h	1		
		OU												
5	1,5	UE 3 : Cultures européennes anglais / allemand CEA1203U	ESB1201T	Économie et société GB	12		écrit 1h30	1	écrit 1h30	1				
			ESA1201T	Économie et société Allemagne	12						écrit 1h30	1		
			INP1203T	Institutions politiques	12						écrit 1h	1		
5	1,5	UE 4 : Culture économique CEC1201U	ECO1201T	Économie	12	6	écrit 1h30	1	écrit 1h30	1				
			COM1205T	Comptabilité		12					CC coef 1+écrit 2h coef 2	1	écrit 2h	1
			INF1202T	Informatique		12					CC	1	écrit 1h	1
5	1,5	UE 5 : anglais / espagnol PAR1201E		Voir MCC UE 5 mutualisées		36	Voir MCC UE 5		Voir MCC UE 5					
		OU												
5	1,5	UE 5 : anglais / allemand PAR1201E		Voir MCC UE 5 mutualisées		36	Voir MCC UE 5		Voir MCC UE 5					
5	1	UE 6 : Unité d'enseignements complémentaires UEC1201U	LLV1202E	Lansad		18	voir MCC Lansad	1	voir MCC Lansad	1				
			ADO1201E	Activité d'ouverture		18	voir MCC AO	1	voir MCC AO	1				

Présentation des cours et bibliographie - LEA1

Grammaire

G. JONES - M. GUENNEC - A. JINGAND

Révision systématique des différents points de grammaire anglaise, allemande ou espagnole, sous forme d'explication des points qui vont être abordés puis d'exercices systématiques. Le temps consacré à la maison à la préparation des exercices est fondamental, quelle que soit la langue.

Cette matière est notée en contrôle continu. La présence en cours est donc impérative.

Expression orale

G. JONES / F. SEKKAKI - D. PEREIRA ROMERO (S1) / N. ANDRÉ (S2) - A. JINGAND

Le cours est basé sur des présentations individuelles et / ou en groupe. Les étudiants pourront choisir, le cas échéant, leur binôme pour les présentations qui se dérouleront chaque semestre. Le thème est libre mais il doit être en lien avec l'actualité. Il doit être traité à partir d'articles de la presse anglophone, germanophone ou hispanophone. La notation est individuelle.

Au semestre 2, en espagnol, à partir de thèmes donnés en cours et/ou d'une mise en situation (abordant la culture, l'éducation, la vie universitaire, etc.), l'étudiant sera amené à travailler l'improvisation, le débat et l'interaction orale (la discussion contradictoire notamment).

Cette matière est notée en contrôle continu. La présence en cours est donc impérative.

Compréhension orale

L. DANIEL - N. ANDRÉ - W. PETERS

Exercices de compréhension orale à partir de reportages, séries télévisées, documents audio des médias anglophones, germanophones ou hispanophones. Les étudiants doivent répondre à un questionnaire et justifier leurs réponses, dans la même langue que celle du document. Le travail de compréhension et de production peut être accompagné d'exercices en ligne et de fiches de vocabulaire.

En espagnol, à partir d'un dossier documentaire, l'étudiant travaillera la compréhension de textes ainsi que la compréhension auditive en réalisant divers exercices (questionnaires, textes à trous, vrai/faux, etc.) et en justifiant ses réponses.

Cette matière est notée en contrôle continu. La présence en cours est donc impérative.

Rédaction

M. OLHARAN-LAGAN / F. SEKKAKI - N. ANDRÉ - W. PETERS (S1) / A. JINGAND (S2)

Ce cours vise à améliorer les techniques d'expression écrite et les qualités rédactionnelles, acquérir et maîtriser les compétences nécessaires pour rédiger des textes de natures différentes (contextes universitaire et professionnel) en langue étrangère.

Il est noté en contrôle continu. La présence en cours est donc impérative.

À partir d'exercices pratiques réguliers, l'étudiant s'entraîne à la rédaction en langue étrangère afin de composer avec correction, précision et style selon les normes de la langue. Ces exercices permettront à l'étudiant de démontrer et de consolider, à la fois, sa connaissance en grammaire et syntaxe de la langue, ainsi que l'utilisation des outils d'aide à la rédaction (dictionnaires, livres de style, corpus textuels, etc.). Ils auront pour but de le préparer à se saisir de la langue comme un outil de communication dans un contexte international. Ce cours est un prérequis recommandé/indispensable à l'apprentissage d'une langue professionnelle, telle qu'elle sera enseignée à partir de la L2 en UE5.

Économie et société

G. JONES – F. MARTINEZ – J. ULBERT

Le cours porte sur la géographie générale du Royaume-Uni, de l'Allemagne ou de l'Espagne : géographie physique, démographie, économie. Les aspects politiques (constitution, institutions) sont également abordés.

En outre, dans le cas du Royaume-Uni, un focus est fait sur la monarchie et le mouvement républicain, la politique de décentralisation, le système électoral et les partis politiques.

Dans le cas de l'Allemagne, les *länder* sont traités plus spécifiquement, dans leurs aspects économiques et culturels. Le cours aborde également l'histoire de l'Allemagne, depuis la fondation du Saint-Empire Romain Germanique jusqu'à la République de Weimar.

Pour ce qui est de l'Espagne, les communautés autonomes sont abordées sous l'angle de l'histoire, de l'économie et de la culture (art, folklore).

Économie

C. PAVOINE (S1) - H. RENAUDIE (S2)

Il s'agit de s'intéresser à la coordination des décisions économiques par l'échange.

Partie I : L'échange sur les marchés

Chapitre I : Le marché et le mécanisme d'ajustement par les prix.

Chapitre II : La monnaie dans l'échange.

Chapitre III : L'État et le fonctionnement des marchés.

Partie II : La dimension internationale de l'échange.

Chapitre I : L'ouverture des économies.

Chapitre II : les fondements de l'échange international.

Chapitre III : La globalisation financière et l'efficacité du financement international des activités économiques.

Cet enseignement sera accompagné de séances de travaux dirigés afin de faciliter l'appropriation des concepts économiques et la méthodologie adéquate :

Savoir analyser des tableaux et des graphiques.

Analyser et comprendre un texte économique.

Analyser une situation ou un contexte économique.

Gestion

H. PRIVAT

Ce cours est une introduction à la gestion. Son objectif est de faire comprendre aux étudiant.e.s la place des Sciences de gestion en LEA. Il abordera les trois grands points suivants : (1) les Sciences de gestion, (2) les origines, le fonctionnement et les bases de l'entreprise et (3) la Responsabilité sociétale des entreprises (RSE).

Institutions politiques

H. RENAUDIE

L'objectif de ce cours est la connaissance des institutions politiques. L'approche est avant tout juridique (droit constitutionnel). Des éléments de sociologie politique ou d'histoire sont aussi étudiés afin d'apporter aux étudiant.e.s quelques bases de culture générale dans le domaine politique.

Semestre 1 : Cet enseignement a pour finalité d'apporter aux étudiant.e.s les fondamentaux de la science politique à travers trois grandes parties :

I- L'État

II- La Constitution

III- Le citoyen

Une transversalité sera abordée par l'étude comparative des institutions politiques des autres États (Allemagne, Belgique, Espagne, États-Unis, Italie, Lettonie, Suisse, Royaume-Uni...)

Semestre 2: Ce deuxième temps de l'année universitaire sera consacré à l'étude des institutions politiques de la cinquième République à travers quatre parties retraçant les acteurs de la vie politique :

I- L'élaboration de la Constitution

II- Le Président de la République

III- Le gouvernement

IV- Le Parlement

Cet enseignement proposera de nombreuses illustrations tenant compte de l'évolution de l'actualité afin de susciter une interactivité dans le cadre d'un cours magistral.

Expression écrite et orale en français

R. HANNACHI / F. LHOTE

Le cours d'expression écrite et orale en français a pour objectif, dans un premier moment, de faire le point sur les connaissances grammaticales des étudiant·e·s, afin de les compléter.

Les concepts grammaticaux de la langue française sont introduits en utilisant une méthodologie active en quatre étapes : i) recherche documentaire sur le point grammatical choisi ; ii) restitution de la recherche documentaire sous la forme d'une infographie ; iii) création d'un podcast lié à l'infographie ; iv) création d'un questionnaire sur Kahoot à soumettre aux étudiants en cours. Les étudiants sont amenés à mobiliser plusieurs outils numériques pour développer leurs compétences métalinguistiques et d'autres compétences transversales telles que l'autonomie, la littératie numérique et la coopération entre autres.

Une partie du semestre sera également consacrée à l'apprentissage des méthodes de base de l'expression écrite et orale, afin de renforcer les compétences rédactionnelles et argumentatives des étudiants. Un concours d'éloquence sera organisé.

Informatique

C. MARICHAL

Thème 1 : Constitution de documents longs et complexes avec les logiciels de Traitement de Textes Word et Libre Office Writer

Les différents points ci-après seront abordés :

- gestion des feuilles des styles
- gestion des en-têtes et pied de page
- gestion des numéros de pages
- génération automatique d'une table des matières
- insertion automatique d'une note de bas de page
- paramétrer la mise en page : saut de page, marges
- enregistrer au format PDF

Thème 2 : Traitement des données avec les logiciels tableurs Excel et Libre Office Calc.

Les différents points ci-après seront abordés :

- mise en forme des cellules
- savoir écrire une formule
- savoir recopier une formule vers une autre cellule
- savoir utiliser des fonctions arithmétiques simple (calcul d'une somme, d'une moyenne)
- savoir créer un graphique

Thème 3 : Constitution de diaporama avec le logiciel Powerpoint

Initiation à la recherche documentaire

S. MALVOISIN

Jeu de piste pour découvrir la bibliothèque universitaire, ses services et ses collections papier (1h)

Formation sur les bases de données (1h)

Comptabilité

E. GENAIVRE

Objectif du cours : cet enseignement vise à expliquer le rôle du système d'information comptable au sein des entreprises et vis-à-vis des tiers, ainsi que ses normes et principes d'enregistrement en partie double. Il décrit la saisie des opérations courantes et d'inventaires, liées aux activités commerciales, financières, sociales et fiscales des entreprises. Il présente le contenu et l'interprétation des documents comptables légaux devant être produits en entreprise (livre journal, grand livre, balance, compte de résultat et bilan) et qui engagent la responsabilité des dirigeants.

INTRODUCTION GÉNÉRALE : origine et intérêt de la comptabilité générale, présentation de la saisie et tenue des comptes en entreprise.

Partie I : L'agencement du système d'information comptable

Chapitre 1 : Les obligations posées aux entreprises

Chapitre 2 : L'organisation du système d'information comptable

Partie II : Initiation au fonctionnement du système d'information comptable

Chapitre 1 : L'enregistrement des opérations courantes de l'entreprise

Chapitre 2 : L'enregistrement des opérations d'inventaires de l'entreprise

Langues vivantes 3 et 4

Voir tableau LANSAD

Niveau 0* : allemand, breton, catalan, chinois, espagnol, italien, russe

Niveau 1** : allemand, breton, chinois, espagnol, italien

* Le niveau 0 est réservé aux étudiant e s entamant l'étude de la langue.

** Le niveau 1 est réservé aux étudiant e s de première année ayant entamé l'étude de la langue au lycée.

Licence 2

Calendrier LEA2

Réunions de rentrée

LEA2 et CPGE 2 : jeudi 1^{er} septembre à 8h30 salles Vasco de Gama et Christophe Colomb
Présentation de l'ENT et des Activités d'ouverture : vendredi 2 septembre de 8h30 à 9h45 pour les néo-entrants, amphitheâtre François Chappé.
Foire aux questions sur l'ENT : vendredi 2 septembre de 16h30 à 17h30, à distance
Foire aux questions sur les Activités d'ouverture : le lundi 5 septembre de 17h à 18h, à distance
Inscription AO sport : lundi 5 septembre à 20h
Présentation du Lansad : jeudi 8 septembre de 14h15 à 15h
Foire aux questions Lansad : jeudi 8 septembre de 16h30 à 17h30, à distance
Welcome Deiz le jeudi 15 septembre de 12h à 15h30

Début des cours

CPGE2 : mercredi 31 août à 12h30 salle Surcouf, UBS
LEA2 : lundi 5 septembre

Vacances (dates incluses)

Du samedi 22 au dimanche 30 octobre
Du samedi 17 décembre au lundi 2 janvier
Du samedi 18 au dimanche 26 février

Dates à retenir

Semaine du 7 novembre : présentation des parcours en licence et master (*sous réserve de confirmation*)
Réunion mobilité internationale spécifique au département LEA (partenariats LEA, conditions pour partir, interlocuteurs...) : **semaine du 14 novembre** (*sous réserve de confirmation*)
Réunion organisée par le SAI à la faculté de Lettres (mobilité études, financement, démarches administratives, calendrier...) : **jeudi 24 novembre**, 13h30-15h séjours d'études ; 15h15-15h45 financer son projet de mobilité internationale ; 16h-17h stages à l'étranger (*sous réserve de confirmation*)
Lundi 28 après-midi et mardi 29 novembre : *Une idée pour mon territoire*
Vendredi 13 janvier à 18h : remise des diplômes licence pro ACIET, licence LEA, Master 2 RDI.
Tables rondes l'après-midi. Repas le soir

Semestre 1

Cours du 5 septembre au 2 décembre (12 semaines)
Cours du LANSAD (3^e langue) : du 23 septembre au 25 novembre
Examens du LANSAD (3^e langue) : le vendredi 9 décembre
Semaine dite « de rattrapage » du 5 au 9 décembre
Examens du 12 au 16 décembre
Délibérations : jeudi 26 janvier
Publication des résultats : vendredi 27 janvier

Semestre 2

Cours du 3 janvier au 20 mars (10 semaines)
Cours du LANSAD (3^e langue) : du 20 janvier au 24 mars
Date limite de remise des fiches de mission : lundi 20 mars

Date limite de remise des conventions de stage signées par l'entreprise et l'étudiant : mardi 28 mars

Semaine de rattrapage : du 20 au 24 mars

Examens du 27 au 31 mars

Examens du LANSAD (3^e langue) : le vendredi 31 mars

Stage à partir du lundi 3 avril (6 à 8 semaines)

Remise des rapports de stage : lundi 22 mai 12h, en ligne

Soutenances de stage : mardi 30 mai, en priorité le matin

Délibérations le jeudi 1^{er} juin

Publication des résultats : vendredi 2 juin

Consultation des copies et rendez-vous individuels : jeudi 1^{er} juin 14h

Session 2

Session 2 : du 12 au 16 juin (semestre impair) ; du 19 au 23 juin (semestre pair et année)

Examens du LANSAD (3^e langue) : vendredi 23 juin

Session 2 stage : jeudi 29 juin matin, avec remise du rapport de stage le jeudi 22 juin 12h (en ligne)

Délibérations : vendredi 7 juillet. Consultation des copies l'après-midi, de 15h à 16h

Publication des résultats : mardi 11 juillet

Délibérations diplôme : vendredi 7 juillet et vendredi 1^{er} septembre (*sous réserve de confirmation*)

Modalités de contrôle des connaissances semestre 3

ECTS	COEF UE	Intitulé UE	Code matière	Intitulé Matières	Nombre d'heures		Modalités de contrôle	Coe f	Modalités de contrôle	Coef
					CM	TD				
5	2	Pratique de la langue – anglais PLB1303U	TFB1301T	Traduction français > anglais		12	CC	1	Écrit 1h30	1
			TBF1301T	Traduction anglais > français		12	CC	1	Écrit 1h30	1
			CEB1301T	Compréhension/Expression		18	CC	1	Écrit 1h30	1
5	2	Pratique de la langue – espagnol PLE1303U	TFE1301T	Traduction français > esp		12	CC	1	Écrit 1h30	1
			TEF1301T	Traduction esp > français		12	CC	1	Écrit 1h30	1
			CEE1301T	Compréhension/Expression		18	CC	1	Écrit 1h30	1
		OU								
		Pratique de la langue – allemand PLA1302U	TFA1301T	Traduction français > allemand		12	CC	1	Écrit 1h30	1
			TAF1301T	Traduction allemand > français		12	CC	1	Écrit 1h30	1
CEA1301T	Compréhension/Expression			18	CC	1	Écrit 1h30	1		
5	1,5	Management MGT1301U	MDO1301T	Management des organisations	12	12	Écrit 1h30	1	Écrit 1h30	1
			REP1301T	Rédaction professionnelle		12	CC	1	Écrit 1h	1
			GRH1301T	Gestion des ressources humaines	18		Écrit 1h30	1	Écrit 1h30	1
5	1,5	Langue éco. et commerciale anglais / espagnol LCE1302U	LCB1301T	Langue éco. et commerciale - anglais		12	Écrit 1h30	1	Écrit 1h30	1
			LCE1301T	Langue éco. et commerciale - espagnol		12	Écrit 1h30	1	Écrit 1h30	1
			ESU1301T	Économie et société US	12		Écrit 1h30	1	Écrit 1h30	1
			ESH1301T	Économie et société hispano-américaines	12		Écrit 1h30	1	Écrit 1h30	1
		OU								
		Langue éco. et commerciale anglais / allemand LCA1302U	LCB1301T	Langue éco. et commerciale - anglais		12	Écrit 1h30	1	Écrit 1h30	1
			LCA1302T	Langue éco. et commerciale - allemand		12	Écrit 1h30	1	Écrit 1h30	1
			ESU1301T	Économie et société US	12		Écrit 1h30	1	Écrit 1h30	1
ESG1301T	Économie et société germanophones		12		Écrit 1h30	1	Écrit 1h30	1		
5	1,5	Culture économique et juridique CEJ1303U	CUE1301T	Culture d'entreprise		12	CC	1	Écrit 1h30	1
			HIP1301T	Institutions politiques	12		Écrit 1h	1	Écrit 1h	1
			HDR1301T	Droit	24		Écrit 1h30	2	Écrit 1h30	2
5	1	Unité d'enseignements complémentaires - UEC1302U	LLV1301E	Lansad		18	MCC Lansad	1	voir MCC Lansad	1
			ADO1301E	Activité d'ouverture			voir MCC AO	1	voir MCC AO	1

Modalités de contrôle des connaissances semestre 4

ECTS	COEF UE	Intitulé UE	Code matière	Intitulé Matières	Nombre d'heures		MCC	Coef	MCC	Coef	
					CM	TD					
5	2	Pratique de la langue – anglais PLB1403U	TFB1401T	Traduction français > anglais		10	CC	1	Écrit 1h30	1	
			TBF1401T	Traduction anglais > français		10	CC	1	Écrit 1h30	1	
			CEB1401T	Compréhension/Expression		15	CC	1	Écrit 1h30	1	
5	2	Pratique de la langue – espagnol PLE1403U	TFE1401T	Traduction français > espagnol		10	CC	1	Écrit 1h30	1	
			TEF1401T	Traduction espagnol > français		10	CC	1	Écrit 1h30	1	
			CEE1401T	Compréhension/Expression		15	CC	1	Écrit 1h30	1	
		OU									
		Pratique de la langue – allemand PLA1405U	TFA1401T	Traduction français > allemand		10	CC	1	Écrit 1h30	1	
			TAF1401T	Traduction allemand > français		10	CC	1	Écrit 1h30	1	
CEA1401T	Compréhension/Expression			15	CC	1	Écrit 1h30	1			
5	1,5	Pratique professionnelle PRP1401U	INF1403T	Informatique	5	10	CC	1	Écrit 1h	1	
			CPA1401T	Comptabilité analytique		10	Écrit 2h	1	Écrit 2h	1	
			COP1401T	Communication professionnelle		10	CC	1	Écrit 1h	1	
			CDE1401T	Culture d'entreprise		10	CC	1	Écrit 1h30	1	
5	1,5	Langue éco. et commerciale anglais / espagnol LCE1401U	LCB1401T	Langue éco. et commerciale - anglais		10	Écrit 1h30	1	Écrit 1h30	1	
			LCE1401T	Langue éco. et commerciale – esp.		10	Écrit 1h30	1	Écrit 1h30	1	
			ESU1401T	Économie et société US	10		Écrit 1h30	1	Écrit 1h30	1	
			ESH1401T	Éco. et société hispano-américaines	10		Écrit 1h30	1	Écrit 1h30	1	
		OU									
		Langue éco. et commerciale anglais / allemand	LCB1401T	Langue éco. et commerciale - anglais		10	Écrit 1h30	1	Écrit 1h30	1	
			LCA1402T	Langue éco. et commerciale – all.		10	Écrit 1h30	1	Écrit 1h30	1	
			ESU1401T	Économie et société US	10		Écrit 1h30	1	Écrit 1h30	1	
ESG1401T	Économie et société germanophones		10		Écrit 1h30	1	Écrit 1h30	1			
5	1,5	Stage	STA1401G	Stage selon parcours envisagé en L3, 6 semaines			Dossier + soutenance	1	Dossier + soutenance	1	
5	1	Unité d'enseignements complémentaires	LLV1402E	Lansad		18	voir MCC Lansad	1	voir MCC Lansad	1	
			ADO1401E	Activité d'ouverture			voir MCC AO	1	voir MCC AO	1	

Traduction du français vers l'anglais, l'allemand ou l'espagnol

G. JONES - M. GUENNEC - J. ULBERT

Traduire un texte du français vers une langue étrangère est un exercice difficile : il ne s'agit pas de traduire mot à mot, mais de rester fidèle à l'idée véhiculée par la phrase elle-même. Pour mieux cerner le thème grammatical puis la traduction d'articles authentiques de la presse anglophone, germanophone ou hispanophone, il faut bien comprendre les mécanismes de la phrase : temps, aspects, modaux, pronoms relatifs. Un entraînement systématique vous est proposé afin d'éviter les « pièges » classiques souvent commis par l'étudiant e français e face à l'exercice de la traduction. La traduction est aussi l'occasion de revoir du vocabulaire sur les thèmes abordés (politique, travail, économie, agriculture, logement, cinéma, tourisme, écologie...) et de préciser des points de grammaire.

Traduction de l'anglais, l'allemand ou l'espagnol vers le français

F. MARTIN - V. ROSIAU - A. JINGAND

Destinés à développer et à apprécier la capacité de l'étudiant e à comprendre et rendre le texte dans un français riche et élégant, les textes sont choisis pour leur intérêt culturel et/ou économique d'une part, et grammatical et lexical d'autre part.

En anglais, l'étudiant e se verra proposer la traduction de textes issus de la presse quotidienne ou hebdomadaire anglo-saxonne ou anglo-américaine (*Guardian Weekly, New York Times...*) en général, et de la presse anglophone économique en particulier (*The Economist, Business Week*).

En allemand, les journaux le plus souvent utilisés sont : *die Zeit, der Spiegel, Berliner Zeitung, Frankfurter Allgemeine Zeitung*.

En espagnol, les articles sont tirés en particulier de *El País*.

Compréhension / expression

B. COINTO - V. ROSIAU - A. JINGAND

À l'aide de documents tirés des médias - presse écrite, radiophonique et télévisée - ainsi que des épreuves orales des concours des écoles de commerce, les étudiant e s se familiarisent avec le lexique de l'actualité et apprennent à faire des synthèses, des commentaires, à l'écrit et à l'oral.

Les contrôles continus porteront sur des supports de même type ainsi que sur le vocabulaire étudié en cours.

Cette matière est notée en contrôle continu. La présence en cours est donc impérative.

En espagnol, un intérêt particulier sera porté aux épreuves écrites et orales du CLES B2 en vue d'une éventuelle présentation de l'étudiant à cette certification pour les étudiants ayant le niveau B2 (mars 2021).

Management des organisations

H. RENAUDIE

Il s'agit de s'intéresser aux théories des organisations et à la dimension managériale de l'entreprise. Ce cours a pour finalité de répondre à deux problématiques centrales :

- Comment choisir une structure ?
 - Caractéristiques et choix d'une structure.
 - Facteurs de contingence et structure.
- Comment faire évoluer la structure ?
 - Environnement et structures flexibles.
 - Dynamique structurelle et changements organisationnels.

Chaque chapitre est structuré de manière à rendre l'étudiant e capable :

- D'analyser une situation pratique de management.
- D'identifier les principes de management mis en œuvre dans une entreprise.
- De comprendre les enjeux spécifiques liés au management d'une entreprise.
- D'analyser une décision stratégique à partir d'un diagnostic structuré et argumenté.

Chaque chapitre s'appuie sur un cas d'entreprise et comprendra :

- Un cas pratique complet.
- Un questionnement progressif à travers l'analyse de documents multiples (textes, schémas, tableaux, graphiques...)
- Un cours structuré.
- Une série de tests (QCM...) permettant de vérifier les connaissances de base.

Cet enseignement prendra la forme d'un cours magistral et d'une séance de travaux dirigés hebdomadaire propice à l'étude d'un cas pratique d'entreprise.

Rédaction professionnelle

H. RENAUDIE

Le cours de rédaction professionnelle a pour finalité d'accompagner les étudiant e s à s'approprier l'utilisation et l'élaboration des documents écrits dans une organisation (entreprise, association, collectivité territoriale...). Seront abordés : le courriel, la note d'information, la note de service, le journal d'entreprise, la newsletter, une invitation à un événement, une carte de vœux, un ordre de jour à une réunion...

Les supports de communication écrite seront traités de manière pragmatique.

Gestion des ressources humaines

H. RENAUDIE

Cet enseignement a pour finalité de conduire les étudiant e s à comprendre le rôle stratégique de la gestion des RH dans une entreprise ou une organisation à but non lucratif.

Les thèmes traités sont les suivants :

1. Les objectifs stratégiques et la gestion des ressources humaines.
2. La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC)
3. La motivation et l'implication des salariés.

Les articles de presse, les cas pratiques, les fiches auteurs permettent de nourrir cette discipline.

Langue économique et commerciale

M. OLHARAN-LAGAN - F. MARTINEZ - A. JINGAND / C. QUOTSCHALLA

En anglais, le premier semestre sera consacré à l'acquisition du vocabulaire de base de l'économie puis à l'étude de la microéconomie : les secteurs de production, les circuits de distribution et les structures d'entreprise.

Le deuxième semestre aborde les grandes questions macroéconomiques : croissance et décroissance ; inflation et désinflation ; chômage ; régulation de l'économie (politiques monétaires et budgétaires) : rôle du gouvernement et des banques centrales, économies planifiées vs. économies de marché...

En espagnol, le premier semestre aborde les grandes questions macroéconomiques : croissance et décroissance ; inflation et désinflation ; chômage ; régulation de l'économie (politiques monétaires et budgétaires) : rôle du gouvernement et des banques centrales, économies planifiées vs. économies de marché...

Le deuxième semestre s'intéresse à la microéconomie : les différentes formes d'entreprises, l'organisation interne des entreprises ; les partenaires ; les circuits de distribution et le

transport ; l'activité commerciale (les commandes, les factures, la correspondance...).
En allemand, le premier semestre portera sur des sujets comme « acheter sur Internet », « la durabilité », « les bases du marketing ».

Économie et société

M. OLHARAN-LAGAN – M. GUENNEC – J. ULBERT

Anglais

Drawing on a range of disciplines and approaches, the purpose of the course is to provide students with an introduction to the institutional, socio-economic and cultural factors which provide the USA (particularly American businesses) with a competitive advantage in the global economy. The course will therefore cover the following topics:

- A brief history of the USA: from a colony to a budding superpower (18th-19th centuries)
- Political institutions of the USA: the constitution, political parties, elections
- Civil rights and civil liberties
- The USA, globalisation and cultural imperialism
- Technology and innovation

Espagnol

Après avoir défini l'Amérique latine et hispanophone, le cours, en espagnol, portera sur l'histoire politique, sociale et économique depuis les Précolombiens jusqu'au XX^e siècle. Les points abordés seront

- les différentes civilisations précolombiennes,
- la conquête de l'Amérique hispanophone,
- la société et l'économie coloniales,
- les mouvements d'indépendance,
- l'Amérique indépendante,
- l'Amérique contemporaine,
- le populisme,
- les mouvements révolutionnaires.

Allemand

Période 1 : Étude de la Suisse alémanique

Geographischer und historischer Überblick,

Grundelemente des politischen Systems und besondere Merkmale des Föderalismus, wirtschaftliche Daten und Schwerpunkte,

Beziehungen zur Europäischen Union : Ablehnung, bzw. Abstand

Période 2 : Étude de l'Autriche

Geographischer und historischer Überblick,

Grundelemente des politischen Systems und besondere Merkmale des Föderalismus, wirtschaftliche Daten und Schwerpunkte,

Beziehungen zur Europäischen Union ; Beitritt und Folgen für Österreich

Culture d'entreprise

M. GUENNEC / H. PRIVAT

Ce cours a une double approche permettant aux étudiant·e·s de comprendre la structure professionnelle dans laquelle ils·elles exerceront leur premier stage ou leur premier emploi.

Première partie (Mme Privat) : les notions suivantes seront abordées

- Culture d'entreprise
- Canvas (outil)
- SWOT et SWOT personnel (outil)
- RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises)
- Initiation à l'étude de marché

Deuxième partie (Madame Guennec) : Il s'agit d'aborder successivement les points suivants :

- Quels sont les attendus en LEA2 concernant le stage en entreprise
- Comment activer son réseau et identifier les structures d'accueil.
- Élaborer un CV et une lettre de motivation.
- Appréhender un entretien.
- Rédiger un rapport de stage.
- Formaliser une soutenance.

Cette partie sera enrichie lors des tables rondes du 13 janvier. Ces échanges permettront de mieux appréhender les attentes des entreprises, des associations, et d'apporter des conseils aux étudiant·e·s dans leur insertion professionnelle.

Institutions politiques

H. RENAUDIE

Le cours d'institutions politiques a pour finalité d'analyser deux régimes politiques étrangers différents :

Partie 1 : le régime présidentiel des États-Unis

Partie 2 : le régime parlementaire de la Grande-Bretagne

Cet enseignement mobilise des connaissances de droit constitutionnel et sera ancré dans l'actualité. De nombreuses illustrations seront proposées aux étudiant·e·s.

Droit

H. RENAUDIE

Ce cours est une introduction au droit qui permet de découvrir les notions juridiques fondamentales et qui initie à certaines notions de droit civil. Les chapitres suivants seront traités :

1. Le droit objectif
2. Le droit subjectif et leur preuve
3. Les institutions judiciaires
4. L'essence du contrat
5. L'exécution du contrat

Afin de faciliter l'appropriation des concepts juridiques, un temps questions/réponses sera consacré à chaque séance. Des exercices d'application, des analyses de décisions de justice et des cas pratiques seront étudiés.

Informatique

C. MILLON

Traitement des données avec le tableur *Excel*.

Pré-requis : connaissances de base du tableur (appprises en 1ère année de LEA).

Objectifs du cours :

- Savoir paramétrer l'impression (mise en page).

- Savoir utiliser les fonctions Excel de calculs avec critères : calcul d'une somme, d'une moyenne, d'un effectif régis par une ou plusieurs conditions.
- Savoir gérer une date : format, calcul d'une durée, extraire le mois, le jour ou l'année.
- S'initier au traitement des données à l'aide du mode Tableau.

Comptabilité analytique

E. GENAIVRE

Objectif du cours : cet enseignement vise à expliquer les bases de la compétitivité des entreprises et leurs performances réalisées, qui s'appuient sur la maîtrise des coûts aux différents stades de l'approvisionnement, de la fabrication et de la distribution d'un produit. Les diagnostics, pouvant être établis à partir de différents modèles, permettent de mieux cerner les conditions dans lesquelles des dirigeants élaborent la politique stratégique de développement d'une société (recrutement, investissement, délocalisation, choix des fournisseurs de matières premières ou des distributeurs).

INTRODUCTION GÉNÉRALE : origine et intérêt de la comptabilité de gestion, présentation des modèles d'évaluation et de gestion des coûts existants

CHAPITRE 1 : LA PRESENTATION DU MODELE DES COUTS COMPLETS (Full costing)

Introduction

Section 1 : Les caractéristiques du modèle

Paragraphe 1 : La nature des charges à intégrer dans le modèle

Paragraphe 2 : Le fonctionnement du modèle des coûts complets

Section 2 : Le fonctionnement et les évolutions apportées au modèle

Paragraphe 1 : L'application du modèle des coûts complets dans les entreprises

Paragraphe 2 : Les évolutions et extensions du modèle des coûts complets

Conclusion

CHAPITRE 2 : LA PRESENTATION DU MODELE DES COUTS PARTIELS (Direct costing)

Introduction

Section 1 : Les caractéristiques du modèle

Paragraphe 1 : La nature des charges à intégrer dans le modèle

Paragraphe 2 : Le fonctionnement du modèle des coûts partiels

Section 2 : Le fonctionnement et les évolutions apportées au modèle

Paragraphe 1 : L'application du modèle des coûts partiels dans les entreprises

Paragraphe 2 : Les évolutions et extensions du modèle des coûts partiels

Conclusion

Langue vivante 3

Voir tableau LANSAD

Niveau 0* : allemand, breton, catalan, chinois, espagnol, italien, russe

Niveau 1** : allemand, breton, chinois, espagnol, italien

* Le niveau 0 est réservé aux étudiant e s entamant l'étude de la langue.

** Le niveau 1 est réservé aux étudiant e s de première année ayant entamé l'étude de la langue au lycée.

Licence 3

Calendrier LEA3

Réunions de rentrée

Présentation de l'ENT et des Activités d'ouverture : vendredi 2 septembre de 8h30 à 9h45 pour les néo-entrants, amphitheâtre François Chappé.

Foire aux questions sur l'ENT : vendredi 2 septembre de 16h30 à 17h30, à distance

Foire aux questions sur les Activités d'ouverture : le lundi 5 septembre de 17h à 18h, à distance

Inscription AO sport : lundi 5 septembre à 20h

LEA3 : jeudi 8 septembre à 9h

Présentation du Lansad : jeudi 8 septembre de 14h15 à 15h

Foire aux questions Lansad : jeudi 8 septembre de 16h30 à 17h30, à distance

Welcome Deiz le jeudi 15 septembre de 12h à 15h30

Début des cours

LEA3 : 12 septembre

Vacances (dates incluses)

Du samedi 22 au dimanche 30 octobre

Du samedi 17 décembre au lundi 2 janvier

Du samedi 18 au dimanche 26 février

Dates à retenir

Semaine du 7 novembre : présentation des parcours en licence et master (*sous réserve de confirmation*)

Réunion mobilité internationale spécifique au département LEA (partenariats LEA, conditions pour partir, interlocuteurs...) : **semaine du 14 novembre** (*sous réserve de confirmation*)

Réunion organisée par le SAI à la faculté de Lettres (mobilité études, financement, démarches administratives, calendrier...) : **jeudi 24 novembre**, 13h30-15h séjours d'études ; 15h15-15h45 financer son projet de mobilité internationale ; 16h-17h stages à l'étranger (*sous réserve de confirmation*)

Lundi 28 après-midi et mardi 29 novembre : *Une idée pour mon territoire*

Vendredi 13 janvier à 18h : remise des diplômes licence pro ACIET, licence LEA, Master 2 RDI.

Tables rondes l'après-midi. Repas le soir

Semestre 1

Cours du 12 septembre au 25 novembre (10 semaines)

Cours du LANSAD (3^e langue) : du 23 septembre au 25 novembre

Examens du LANSAD (3^e langue) : le vendredi 9 décembre

Semaine dite « de rattrapage » : du 21 au 25 novembre

Semaine de révision : du 5 au 9 décembre

Examens du 12 au 16 décembre

Délibérations : jeudi 26 janvier

Publication des résultats : vendredi 27 janvier

Semestre 2

Cours du 3 janvier au 20 mars (10 semaines)

Cours du LANSAD (3^e langue) : du 20 janvier au 24 mars

Date limite de remise des dossiers de projets marketing : lundi 13 mars

Date limite de remise des fiches de mission : lundi 20 mars

Soutenances des projets marketing : les jeudi 23 et vendredi 24 mars

Date limite de remise des conventions de stage signées par l'entreprise et l'étudiant : mardi 28 mars

Examens du 27 au 31 mars

Examens du LANSAD (3^e langue) : le vendredi 31 mars

Stage à partir du lundi 3 avril (8 semaines)

Remise des rapports de stage : lundi 29 mai 12h, en ligne

Soutenances de stage : lundi 5 juin, en priorité le matin

Délibérations le mercredi 7 juin

Publication des résultats : jeudi 8 juin

Consultation des copies et rendez-vous individuels : mercredi 7 juin 14h

Session 2

Session 2 : du 15 au 16 juin (semestre impair) ; du 19 au 23 juin (semestre pair et année)

Examens du LANSAD (3^e langue) : vendredi 23 juin

Session 2 stage et projet marketing : jeudi 29 juin en priorité le matin, avec remise du rapport de stage / du dossier le jeudi 22 juin 12h (en ligne)

Soutenance étudiants ERASMUS faisant leur stage après les études : mardi 29 août

Délibérations : vendredi 7 juillet. Consultation des copies l'après-midi, de 15h à 16h

Publication des résultats : mardi 11 juillet

Délibérations diplôme : vendredi 7 juillet et vendredi 1^{er} septembre (sous réserve de confirmation)

Délibérations étudiants en mobilité : vendredi 7 juillet et vendredi 1^{er} septembre (*sous réserve de confirmation*)

Modalités de contrôle des connaissances semestre 5 Parcours Commerce international/Communication et échanges européens

ECTS	COEF UE	Intitulé et code UE	Code matière	Matières	Nombre d'heures		Modalités de contrôle	Coef	Modalités de contrôle	Coef
					CM	TD				
5	3	Pratique de la langue – anglais PLB1503U	TFB1501T	Traduction français > anglais		10	CC	1	Écrit 1h30	1
			TBF1501T	Traduction anglais > français		10	CC	1	Écrit 1h30	1
			CEB1501T	Compréhension/Expression		15	CC	1	Écrit 1h30	1
5	3	Pratique de la langue – espagnol PLE1504U	TFE1501T	Traduction français > espagnol		10	CC	1	Écrit 1h30	1
			TEF1501T	Traduction espagnol > français		10	CC	1	Écrit 1h30	1
			CEE1501T	Compréhension/Expression		15	CC	1	Écrit 1h30	1
OU										
5	3	Pratique de la langue – allemand PLA1505U	TFA1501T	Traduction français > allemand		10	CC	1	Écrit 1h30	1
			TAF1501T	Traduction allemand > français		10	CC	1	Écrit 1h30	1
			CEA1501T	Compréhension/Expression		15	CC	1	Écrit 1h30	1
5	2	Pratique professionnelle PPR1504U	CUE1501T	Culture d'entreprise		20	CC	1	Écrit 1h	1
			INF1502T	Informatique		15	CC	2	Écrit 1h	2
			AFI1501T	Analyse financière		10	Écrit 2h	2	Écrit 2h	2
5	3	Environnement juridique de l'entreprise (parcours CI) EJE1501U	DCF1501T	Droit commercial français	10		Écrit 1h30	1,5	Écrit 2h	1,5
			DCI1501T	Droit commercial international	10		Écrit 1h30	1,5	Écrit 2h	1,5
			DDT1501T	Droit du travail	20		Écrit 1h30	2	Écrit 2h	2
OU										
5	3	Institutions et sociétés européennes GB / Espagne (parcours CEE) ISE1501U	INP1501T	Institutions politiques	15		Écrit 1h	1	Écrit 1h	1
			ESB1501T	Économie et société GB	10		Écrit 2h	1	Écrit 2h	1
			ESE1501T	Économie et société Espagne	10		Écrit 2h	1	Écrit 2h	1
OU										
5	3	Institutions et sociétés européennes GB / Allemagne ISA1501U	INP1501T	Institutions politiques	15		Écrit 1h	1	Écrit 1h	1
			ESB1501T	Économie et société GB	10		Écrit 2h	1	Écrit 2h	1
			ESA1502T	Économie et société Allemagne	10		Écrit 2h	1	Écrit 2h	1
5	2	Marketing MKG1501U	MKG1501T	Marketing	15	25	Écrit 2h	1	Examen 2h	1
5	1	Unité d'enseignements complémentaires UEC1504U	LLV1503E	Troisième langue vivante		18	Voir MCC Lansad	1	Voir MCC Lansad	1
			ADO1501E	Activité d'ouverture		18	Voir MCC AO	1	Voir MCC AO	1

Modalités de contrôle des connaissances semestre 6 Parcours Commerce international

ECTS	COEF UE	Intitulé et code UE	Code matière	Matières	Nombre d'heures		Modalités de contrôle		Coef		Modalités de contrôle		Coef	
					CM	TD	SESSION 1		Non-assidus et SESSION 2					
5	3	Pratique de la langue - anglais PLB1603U	TFB1601T	Traduction français > anglais		10	CC	1	Écrit 1h30	1				
			TBF1601T	Traduction anglais > français		10	CC	1	Écrit 1h30	1				
			CEB1602T	Compréhension/Expression		15	CC	1	Écrit 1h30	1				
			LCB1601T	Langue éco. et commerciale - anglais		15	Écrit 1h30	1	Écrit 1h30	1				
5	3	Pratique de la langue – espagnol PLE1603U	TFE1601T	Traduction français > espagnol		10	CC	1	Écrit 1h30	1				
			TEF1601T	Traduction espagnol > français		10	CC	1	Écrit 1h30	1				
			CEE1601T	Compréhension/Expression		15	CC	1	Écrit 1h30	1				
			LCE1602T	Langue éco. et commerciale - espagnol		15	Écrit 1h30	1	Écrit 1h30	1				
ou														
5	3	Pratique de la langue – allemand PLA1605U	TFA1601T	Traduction français > allemand		10	CC	1	Écrit 1h30	1				
			TAF1601T	Traduction allemand > français		10	CC	1	Écrit 1h30	1				
			CEA1601T	Compréhension/Expression		15	CC	1	Écrit 1h30	1				
			LCA1603T	Langue éco. et commerciale - allemand		15	Écrit 1h30	1	Écrit 1h30	1				
5	3	Environnement économique de l'entreprise EEE1601U	CIN1601T	Commerce international	20		Écrit 2h	1	Écrit 2h	1				
			TAC1601T	Techniques administratives du commerce extérieur	20		Écrit 2h	1	Écrit 2h	1				
			IFR1601T	Informatique		15	CC	1	Écrit 1h	1				
5	2	Projet marketing PRM1601U	PRM1601J	Projet marketing selon parcours			Dossier soutenance +	1	Dossier soutenance +	1				
5	3	Stage STA1631U	STA1605G	Stage selon parcours, 8 semaines minimum			Dossier soutenance +	1	Dossier soutenance +	1				
5	1	Unité d'enseignements complémentaires UEC1605U	LLV1603E	Troisième langue vivante		18	Voir MCC Lansad	1	Voir MCC Lansad	1				
				Pas d'AO (stage long)										

Modalités spécifiques de validation du semestre 6 d'études lorsqu'il se déroule à l'étranger :

Pour valider le semestre 6 lorsqu'il se déroule à l'étranger il convient de :

- Valider 20 crédits ECTS de cours à l'étranger, avec des notes compensables entre elles (notes mises par l'université où se déroule la mobilité), d'une part ;
- Valider le projet marketing (5 crédits ECTS) et le stage (5 crédits ECTS), avec des notes compensables entre elles (notes mises par le département LEA, à Lorient), d'autre part.

Dès lors que ces deux éléments sont validés, le semestre est réputé comme validé au moyen d'une VAC sans note.

Pour valider l'année, cela implique en outre que le semestre 5 d'études, à Lorient, soit validé.

Tous les éléments peuvent être présentés en session 1 et, le cas échéant, lors d'une session 2, si tant est que l'université partenaire organise, sur place, une session 2 et que le rapport de stage ait été soutenu en session 1 au plus tard début juillet. La session 2 se déroule obligatoirement dans l'université où les éléments de session 1 n'ont pas été validés, hormis les soutenances qui peuvent se dérouler à distance, en visio-conférence.

Traduction du français vers l'anglais, l'allemand ou l'espagnol

G. JONES - N. ANDRÉ - J. ULBERT

Les sujets des textes français à traduire en anglais, allemand ou espagnol se rapportent systématiquement aux questions économiques et commerciales, traitées notamment dans les autres cours de langue de troisième année. Les textes sont issus de la presse quotidienne. Ils permettent d'approfondir les notions et le vocabulaire traités en parallèle.

Chaque semestre, un thème au moins sera traité de manière transversale dans les trois langues.

En traduction du français vers espagnol, le cours proposera également une initiation à la traduction à vue (traduction orale d'un texte écrit). Cette matière étant notée en contrôle continu, l'assiduité et la participation seront prises en compte dans l'évaluation.

Traduction de l'anglais, l'allemand ou l'espagnol vers le français

F. MARTIN - N. ANDRÉ - A. JINGAND

Exercices de traduction à partir de documents authentiques contemporains de la presse anglophone, germanophone ou hispanophone, sur des thèmes touchant à l'économie, les évolutions scientifiques et politiques de nos sociétés.

En anglais, l'étudiant·e se verra proposer la traduction de textes issus de la presse quotidienne ou hebdomadaire anglo-saxonne ou anglo-américaine (*Guardian Weekly, New York Times...*) en général, et de la presse anglophone économique en particulier (*The Economist, Business Week*).

En allemand, les journaux le plus souvent utilisés sont : *die Zeit, der Spiegel, Berliner Zeitung, Frankfurter Allgemeine Zeitung*.

En espagnol, les articles sont tirés en particulier de El País. En traduction de l'espagnol vers le français, le cours proposera également une initiation à la traduction à vue (traduction orale d'un texte écrit) ainsi qu'à l'interprétation. Cette matière étant notée en contrôle continu, l'assiduité et la participation seront prises en compte dans l'évaluation.

Compréhension / expression

M. OLHARAN-LAGAN - N. ANDRÉ - A. JINGAND

À l'aide de documents tirés des médias - presse écrite, radiophonique et télévisée -, des épreuves écrites et orales des concours des écoles de commerce ou de préparation à la certification, les étudiant·e·s se familiarisent avec le lexique de l'actualité. Ils·Elles apprennent à rédiger des articles, des courriers, à synthétiser, à débattre sur une thématique, à argumenter. L'objectif du cours est de travailler aussi bien la compréhension que la production, écrite et orale.

Les contrôles continus portent sur des supports de même type ainsi que sur le vocabulaire étudié en cours.

Cette matière est notée en contrôle continu. La présence en cours est donc impérative.

Culture d'entreprise

M. OLHARAN-LAGAN / H. PRIVAT

Ce cours a une double approche permettant aux étudiant·e·s de comprendre la structure professionnelle dans laquelle ils·elles exerceront leur premier stage ou leur premier emploi.

Première partie (Mme Privat) : les notions suivantes seront abordées

- L'étude de marché
- La gestion de projet
 - La répartition des tâches
 - Le rétroplanning avec le Diagramme de Gantt
 - Les points réguliers

Deuxième partie (Madame Olharan-Lagan) :

Il s'agit d'aborder successivement les points suivants :

- Quels sont les attendus en LEA3 concernant le stage en entreprise
- Comment activer son réseau et identifier les structures d'accueil, en France et à l'étranger.
- Élaborer un CV et une lettre de motivation.
- Appréhender un entretien.
- Rédiger un rapport de stage.
- Formaliser une soutenance.

Cette partie sera enrichie lors des tables rondes du 13 janvier. Ces échanges permettront de mieux appréhender les attentes des entreprises, des associations, et d'apporter des conseils aux étudiants dans leur insertion professionnelle.

Informatique

C. MILLON

Le traitement des données avec le Tableur Excel (semestre 1) => Excel niveau 2

La création et gestion de base de données relationnelle avec *Access* ou *Libre Office Base* (semestre 2).

Analyse financière

E. GENAIVRE

Objectif du cours : cet enseignement vise à mesurer et à apprécier les performances financières, sociales, sociétales réaliser des entreprises. Le diagnostic financier met en avant la rentabilité, mais aussi les risques d'insolvabilité ou de faillite auxquels une société est exposée. Il permet d'identifier et d'anticiper les difficultés, et de mettre en avant les meilleures alternatives futures offertes aux dirigeants en terme de choix d'investissements et de modes de financements à retenir.

INTRODUCTION GÉNÉRALE : Les fondements de l'analyse financière et les principes du diagnostic financier en entreprise

Chapitre 1 : La réalisation du diagnostic de la rentabilité en PME

Introduction au diagnostic de la rentabilité

Section 1 : La publication des indicateurs réglementés par les autorités comptables

Section 2 : Étude de cas au sein d'une PME

Conclusion sur le diagnostic de la rentabilité

Chapitre 2 : La réalisation du diagnostic du risque en PME

Introduction au diagnostic du risque

Section 1 : La publication des indicateurs réglementés par les autorités comptables
Section 2 : Étude de cas au sein d'une PME
Conclusion sur le diagnostic du risque

Droit commercial français

H. RENAUDIE

Le droit commercial français se fondera sur l'évolution législative, réglementaire, jurisprudentielle et doctrinale en la matière. Seront ainsi traités les thèmes suivants:

Les acteurs de l'activité commerciale :

les commerçants,

la constitution de sociétés,

la personnalité morale et ses conséquences,

L'organisation de la vie commerciale :

liberté et concurrence

droit de la consommation

Les moyens et les opérations de la vie commerciale :

le fonds de commerce

les contrats de la vie commerciale

Afin de faciliter l'appropriation des concepts juridiques, un temps questions/réponses sera consacré à chaque séance. Des exercices d'application, des analyses de décisions de justice et des cas pratiques seront étudiés.

Droit commercial international

H. RENAUDIE

Le cours de droit du commerce international a pour principal objectif de comprendre et d'analyser les enjeux juridiques de la mondialisation de l'économie. Seront abordés successivement l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ainsi que les accords inter-étatiques régissant le commerce international des marchandises et des services, les différents opérateurs privés et publics du commerce international et, enfin, des opérations contractuelles du commerce international.

Ces thèmes d'étude s'appuieront sur la méthodologie spécifique du cas pratique en droit commercial international conduisant les étudiants à travailler sur différentes conventions internationales.

Droit du travail

H. RENAUDIE

Le droit du travail se fondera sur l'évolution législative, réglementaire, jurisprudentielle et doctrinale en la matière. Cet enseignement sera particulièrement attentif aux enjeux liés au projet de réforme du Code du travail. Seront ainsi traités les thèmes suivants :

Chapitre I : L'accès à une activité professionnelle.

Chapitre II : Les régimes juridiques du travail.

Chapitre III : Les conséquences du choix du régime juridique du travail (clause de non-concurrence, clause de mobilité, les modalités de rupture du contrat de travail...)

Chapitre IV : La formation professionnelle.

Chapitre V : Les droits collectifs

Afin de faciliter l'appropriation des concepts juridiques, un temps questions/réponses sera

consacré à chaque séance ainsi que des exercices d'application. La méthodologie du cas pratique en droit du travail sera privilégiée.

Institutions politiques

H. RENAUDIE

Le cours d'institutions politiques a pour finalité d'analyser les institutions politiques européennes.

Partie 1 : Le Conseil européen.

Partie 2 : Le Parlement européen.

Partie 3: La Commission européenne.

Partie 4: Le Conseil de l'Europe.

Cet enseignement mobilise des connaissances de droit européen et sera ancré dans l'actualité.

De nombreuses illustrations seront proposées aux étudiant e s. ainsi que des applications.

Économie et société Grande-Bretagne

G. JONES

The European Union, Brexit and the United Kingdom

Ce cours cherche à explorer la situation du Royaume-Uni suite au referendum qui portait sur le Brexit en juin 2016 et son futur départ de l'Europe.

Afin de mieux comprendre les relations, souvent perturbées, entre l'Europe et le Royaume-Uni, un examen de l'évolution de l'Europe sera nécessaire. Depuis l'accession du Royaume-Uni en 1973 et jusqu'à sa sortie programmée en mars 2019, un certain nombre d'événements ont forgé, non seulement les "eurosceptiques" britanniques dans le milieu politique, mais également le grand public au Royaume-Uni.

Économie et société Espagne

F. MARTINEZ

Le cours porte sur l'histoire de l'Espagne contemporaine à partir de la 2e république (1931-1936) jusqu'à la Transition (1975-1981). Les étudiants doivent prendre comme base du cours les documents déposés sur l'ENT. Ils sont également invités à commenter pendant le cours, à partir de documents vidéos, les problématiques soulevées par chacune des époques traitées : par exemple, les parties en conflit pendant la guerre civile, les enjeux de la dictature franquiste ainsi que les tensions qui ont présidé aux premières années du retour à la démocratie jusqu'à l'élection du premier chef de gouvernement socialiste.

Économie et société Allemagne

J. ULBERT

Introduction aux spécificités de l'économie allemande. Le cours porte aussi bien sur l'histoire économique récente du monde germanophone que sur ses particularités en matière d'économie d'entreprise et de macro-économie.

Marketing

H. PRIVAT

Objectif : découverte et acquisition des fondamentaux du marketing.

Points étudiés :

- ✓ la démarche marketing
- ✓ le marketing stratégique
- ✓ segmentation - ciblage - positionnement
- ✓ le marketing opérationnel

Méthode : cours magistral, illustrations, exemples, articles, QCM

Projet marketing

H. PRIVAT

Il s'agit d'une mission (travail en groupe) à effectuer pour une entreprise/association en cohérence avec votre parcours de formation (CEE ou CI). Cette mission sera à mener selon les règles de la conduite du projet.

Les groupes sont accompagnés par un tuteur tout au long du projet.

Le projet marketing doit permettre aux étudiant.e.s de confronter rapidement les connaissances acquises avec les réalités du terrain et assurer ainsi l'acquisition de véritables compétences professionnelles.

Quelques exemples de projet marketing (parcours CEE et CI) :

- Promouvoir une association, un évènement culturel (CEE)
- Mener un projet concret pour une organisation culturelle (CEE)
- Travail autour d'une démarche/stratégie de communication (évènement) (CEE)
- Recherche de partenaires/sponsors pour un évènement culturel/association (CEE)
- Recherche de l'information sur un marché à l'étranger (CI)
- Recherche de fournisseur à l'étranger (CI)
- Recherche de distributeur à l'étranger (CI)
- Étude de marché à l'international (CI)
- Démarches liées à la commercialisation d'un produit ou service à l'étranger (ou d'un produit étranger en France) (CI)

Il est indispensable que le projet ou une partie du projet portent à **l'international**.

Le travail mené doit prendre en compte des aspects de marketing, de communication, ainsi que des aspects commerciaux (budget).

Début du projet : Septembre 2022 – réunion d'information à la rentrée lors du premier cours de Culture d'entreprise.

Évaluation : rapport écrit et soutenance au mois de mars 2023.

Toutes les informations nécessaires (entre autres un guide qui résume les exigences) seront disponibles sur l'ENT et données lors de la réunion d'information.

Langue économique et commerciale

M. OLHARAN-LAGAN – F. MARTINEZ – C. QUOTSCHALLA

Le cours a pour objectif de

- présenter les différents modes d'internationalisation à disposition des entreprises qui souhaitent exporter,
- se familiariser avec les moyens à mettre en œuvre dans les domaines du marketing, du paiement et des transports,
- et de permettre l'acquisition des compétences linguistiques nécessaires à la réussite du projet dans un contexte international.

L'apprentissage passera par l'étude de documents authentiques et didactiques, à l'oral ou à l'écrit.

Commerce international

L. JAFFRÉ

Objectif pédagogique : Ce cours permettra aux étudiant·e·s d'appréhender les différentes étapes de l'internationalisation des entreprises : des premiers pas à l'export à l'animation des réseaux.

Déroulement de la séquence :

Phase 1 : Bienvenue à bord

- Pourquoi exporter – raisons qui poussent les entreprises à entrer sur la scène internationale – situation française – situation comparée avec l'Allemagne et la Chine
- Potentiel d'exportation : diagnostic export

Phase 2 : Tracez sa route

- Choix des marchés cibles
- Évaluer le marché à destination
- Aspects réglementaires du marché visé
- Accessibilité du marché
- Étude de marché

Phase 3 : L'offre export

- Avantages – Inconvénients liés aux produits
- Facteurs de différenciation du produit à l'international
- Évaluation des coûts - et du coût de revient export
- Fixation du prix de vente à l'exportation
- Remise d'une offre export
- Incoterm (évocation tout juste en vue de l'approfondissement futur dans le cours de Madame Marion)

Phase 4 : Prospection & communication

- La démarche et la gestion de la prospection
- La participation aux foires et salons
- La négociation à l'internationale
- La communication export : supports traditionnels et numériques

Phase 5 : Distribuer ses produits

- La distribution non pilotée
- La distribution pilotée
- La distribution déléguée
- La vente par Internet
- La vente sur appel d'offres
- L'animation des réseaux

Phase 6 : Se démarquer pour exporter

Techniques administratives du commerce extérieur

L. JAFFRÉ

Apports théoriques et références documentaires sur les contenus suivants :

1. Les sources d'information et le dispositif de soutien aux exportations
2. Les incoterms 2010
3. La liasse documentaire à l'export et à l'import
4. La logistique transport : les auxiliaires de transport ; les différents modes de transport (routier, aérien, maritime)

5. Les instruments et techniques de paiement à l'international ; les encaissements simples (virement, chèque, lettre de change et les encaissements documentaires (remise documentaire, crédit documentaire, lettre de crédit stand by).

Ces apports seront nécessaires dans la gestion des opérations Import-Export.

Langue vivante 3

Voir tableau LANSAD

Niveau 0* : allemand, breton, catalan, chinois, espagnol, italien, russe

Niveau 1** : allemand, breton, chinois, espagnol, italien

* Le niveau 0 est réservé aux étudiant e s entamant l'étude de la langue.

** Le niveau 1 est réservé aux étudiant e s de première année ayant entamé l'étude de la langue au lycée.